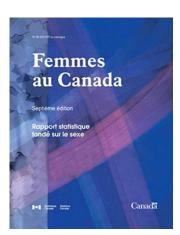
Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Les femmes de minorités visibles

par Tamara Hudon

Date de diffusion : le 3 mars 2016





Statistique Canada Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

•	Service de renseignements statistiques	1-800-263-1136
•	Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
•	Télécopieur	1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

Service de renseignements
 Télécopieur
 1-800-635-7943
 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les femmes de minorités visibles

Introduction

Au Canada, le terme « minorité visible » est utilisé pour définir l'un ou l'autre des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Cette loi a pour objet d'assurer l'équité en milieu de travail et de corriger les désavantages qui touchent les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Dans ce contexte, les membres des minorités visibles sont définis comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Les minorités visibles comprennent principalement les groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais. Cette population comprend également d'autres groupes de minorités visibles, ainsi que des personnes appartenant à plusieurs groupes de minorités visibles à la fois¹.

Certains groupes de minorités visibles sont présents au Canada depuis de nombreuses générations. D'autres groupes sont relativement nouveaux au pays et sont constitués presque entièrement d'immigrants qui sont euxmêmes la première génération à s'installer au Canada. Par ailleurs, d'autres groupes de minorités visibles présentent une composition diversifiée, comptant des membres provenant d'un large éventail de régions géographiques et apportant chacun leurs propres antécédents au Canada. Cette diversité donne lieu à une population de minorités visibles qui, à plusieurs égards, se caractérise par une variabilité aussi importante en elle-même qu'entre elle et la population n'appartenant pas à une minorité visible.

Le présent chapitre porte sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes et des filles appartenant à une minorité visible. Lorsque cela est pertinent et possible dans le cadre des analyses, on compare la population totale des minorités visibles ainsi que certains groupes de minorités visibles avec la population n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles.

La population des minorités visibles est en croissance

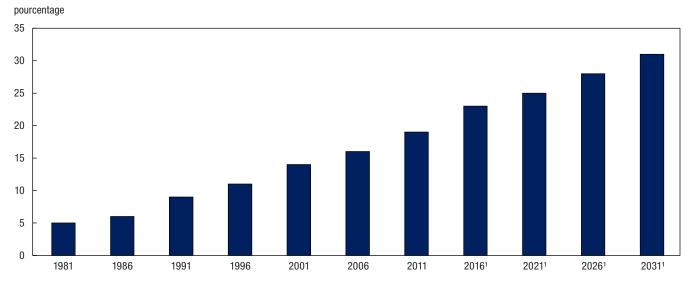
En 2011, environ 6,3 millions de personnes ont déclaré être membres d'un groupe de minorités visibles au Canada. De ce nombre, environ 3,2 millions, soit un peu plus de la moitié, étaient des femmes et des filles.

Comme chez leurs homologues de sexe masculin, la proportion de femmes et de filles appartenant à une minorité visible dans la population féminine totale au Canada augmente de façon constante depuis 1981, année où les données sur la population des minorités visibles ont été recueillies pour la première fois dans le recensement. De fait, au cours des 30 dernières années, cette proportion a plus que quadruplé. En 1981, 4,7 % de la population féminine au Canada faisaient partie d'un groupe de minorités visibles. Vingt ans plus tard, cette proportion était passée à 13,5 % et, en 2011, les femmes et les filles de minorités visibles formaient 19,3 % de la population féminine totale du Canada (graphique 1).

Cette proportion devrait poursuivre sa croissance. Selon les projections démographiques de Statistique Canada fondées sur un scénario de croissance moyenne, parmi les femmes et les filles vivant au Canada, plus de 3 sur 10 pourraient appartenir à un groupe de minorités visibles d'ici 2031.

^{1.} Pour des renseignements sur la façon dont ces groupes sont déterminés, voir « Classification de la minorité visible » : http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/minorite01a.

Grpahique 1 Proportion de la population féminine appartenant à une minorité visible, Canada, 1981 à 2031



1. projections.

Sources: Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006; Enquête nationale auprès des ménages, 2011; et *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, produit no 91-551-X au catalogue, 2010.

L'immigration et une population des minorités visibles en croissance

La croissance de la population des minorités visibles coïncide avec une augmentation du nombre d'immigrants² en provenance de pays non européens. Entre 1981 et 2011, la proportion d'immigrantes dans la population féminine canadienne est passée de 16 % à 21 %. Durant cette période, le Canada a observé un changement important dans les pays de provenance des immigrants récents³.

En 1981, 69 % des immigrantes reçues arrivées récemment au Canada étaient nées dans des pays non européens. En 1991, cette proportion est passée à 77 % et, en 2011, près de 87 % des nouveaux arrivants provenaient de pays non européens. Cette tendance au chapitre de l'immigration était liée à la croissance du nombre d'immigrants appartenant à un groupe de minorités visibles. En 1981, 55 % des immigrantes récentes étaient membres d'un groupe de minorités visibles, par rapport à 71 % en 1991 et à 79 % en 2011.

Les Sud-Asiatiques constituent maintenant le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux

En 2011, les trois principaux groupes de minorités visibles au Canada étaient les Sud-Asiatiques (p. ex., les Indiens de l'Inde, les Pakistanais, les Sri-Lankais), les Chinois et les Noirs. Près de 61 % des femmes et des filles appartenant à une minorité visible, et 62 % de leurs homologues de sexe masculin faisaient partie de l'un de ces trois groupes.

Même si ces trois groupes étaient aussi les trois plus importants en 2006, leur importance relative a changé. En 2006, la population des Sud-Asiatiques (environ 1 262 900 personnes) dépassait pour la première fois celle des Chinois (environ 1 216 600 personnes), pour devenir le groupe de minorités visibles le plus nombreux au Canada. Toutefois, en ce qui a trait à la population féminine, les Chinoises demeuraient le principal groupe, représentant 24,3 % de la population de femmes et de filles appartenant à une minorité visible, comparativement à 24,0 % pour les Sud-Asiatiques.

En 2011, les Sud-Asiatiques étaient pour la première fois le groupe de minorités visibles le plus important, tant sur le plan de la population féminine que masculine, représentant 24,1 % des femmes et des filles de minorités visibles et 26,0 % des hommes et des garçons de minorités visibles. Par comparaison, 21,5 % des femmes et des filles de minorités visibles et 20,8 % de leurs homologues de sexe masculin étaient chinois (tableau 1).

^{2.} Le terme « immigrant » désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais il y en a un petit nombre qui est né au Canada (par exemple, les enfants de diplomates étrangers en poste au Canada). La population des immigrants exclut les résidents non permanents, qui sont des personnes au Canada titulaires d'un permis d'étudiant ou de travail, ou encore des demandeurs du statut de réfugié.

^{3.} Pour en savoir plus sur les tendances au chapitre de l'immigration, particulièrement en ce qui concerne les femmes et les filles, veuillez vous reporter à la publication suivante : Hudon, T. 2015. « Les femmes immigrantes », Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 7e édition, nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

^{4.} Le terme « immigrants récents » désigne les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années ayant précédé la date à laquelle une enquête donnée a été réalisée

Le reste des femmes et des filles de minorités visibles comprenaient les Noires (15,3 %), les Philippines (10,9 %), les Latino-Américaines (6,1 %), les Arabes (5,5 %), les Asiatiques du Sud-Est (p. ex., Vietnamiennes, Cambodgiennes, Malaisiennes, Laotiennes) (4,9 %), les Asiatiques occidentales (p. ex., Iraniennes, Afghanes) (3,1 %), les Coréennes (2,6 %) et les Japonaises (1,5 %). Entre 2006 et 2011, on a observé peu de changements dans les proportions de femmes et de filles de minorités visibles représentées par chacun de ces groupes.

Tableau 1 Groupes de minorités visibles, selon le sexe, Canada, 2011

	'	F	emmes			Hommes	
Groupe de minorités visibles	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des femmes au Canada	En pourcentage de l'ensemble des femmes de minorités visibles	En pourcentage de la population totale de minorités visibles	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des hommes au Canada	En pourcentage de l'ensemble des hommes de minorités visibles
Population des minorités visibles	3 221 740	19,3	100,0	51,4	3 043 010	18,8	100,0
Sud-Asiatiques	776 650	4,7	24,1	49,6	790 755	4,9	26,0
Chinois	692 420	4,1	21,5	52,3	632 325	3,9	20,8
Noirs	492 660	3,0	15,3	52,1	453 005	2,8	14,9
Philippins	350 425	2,1	10,9	56,6	268 885	1,7	8,8
Latino-Américains	194 930	1,2	6,1	51,1	186 350	1,2	6,1
Arabes	177 135	1,1	5,5	46,5	203 485	1,3	6,7
Asiatiques du Sud-Est	158 045	0,9	4,9	50,6	154 035	1,0	5,1
Asiatiques occidentaux	101 220	0,6	3,1	48,9	105 620	0,7	3,5
Coréens	83 960	0,5	2,6	52,1	77 170	0,5	2,5
Japonais	48 995	0,3	1,5	56,1	38 270	0,2	1,3
Autre minorité visible	56 705	0,3	1,8	53,3	49 770	0,3	1,6
Minorités visibles multiples	88 600	0,5	2,8	51,5	83 335	0,5	2,7

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

En 2011, la population féminine représentait une proportion légèrement plus élevée (50,8 %) de la population totale du Canada que la population masculine (49,2 %). De même, la population féminine représentait une proportion légèrement plus élevée (51,4 %) de la population totale des minorités visibles et une proportion semblable de la population n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles (50,7 %).

Certaines différences ont été relevées quant à la proportion de femmes et de filles au sein de certains groupes de minorités visibles. Par exemple, la proportion de femmes et de filles au sein des groupes Philippins (56,6 %) et Japonais (56,1 %) était plus élevée que la population féminine totale du Canada, et que la population totale de femmes et de filles de minorités visibles. Par ailleurs, comparativement à ces deux populations de référence, la proportion de femmes et de filles au sein des groupes Arabes (46,5 %) et Asiatiques occidentaux (48,9 %) était inférieure.

Les deux tiers des femmes et des filles de minorités visibles sont des immigrantes

L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a révélé que la majorité des femmes et des filles appartenant à une minorité visible (66,7 %) étaient des immigrantes au Canada. Une proportion de 4,0 % étaient des résidentes non permanentes au Canada titulaires d'un permis d'emploi ou d'études, ou des revendicatrices du statut de réfugié. Un peu moins du tiers des femmes et des filles appartenant à une minorité visible (29,3 %) étaient nées au Canada. Cette tendance était relativement semblable chez les hommes et les garçons, bien qu'une proportion légèrement plus faible (63,3 %) des hommes et des garçons de minorités visibles étaient des immigrants. De plus, une proportion d'hommes et de garçons de minorités visibles légèrement supérieure (32,7 %) étaient nés au Canada.

La proportion de personnes nées au Canada dans chaque groupe de minorités visibles est liée en partie à la durée de ses antécédents au chapitre de l'immigration au Canada, ainsi qu'à sa représentation parmi la population de nouveaux arrivants d'une année à l'autre. Par exemple, les Japonais et les Noirs sont deux groupes de minorités visibles qui ont des antécédents d'immigration de longue date au Canada, mais des niveaux relativement bas de nouveaux arrivants. Ainsi, parmi les femmes et les filles appartenant à une minorité visible, ces deux groupes présentent une proportion de personnes nées au Canada plus importante (56,6 % et 41,6 % respectivement) que les Sud-Asiatiques (30,2 %) et les Chinois (24,9 %), par exemple, groupes qui ont aussi des antécédents d'immigration de longue date, mais qui continuent de représenter une source importante de nouveaux arrivants (tableau 2).

La proportion de personnes nées au Canada dans les autres groupes de femmes et de filles de minorités visibles allait de 31,9 % dans la population asiatique du Sud-Est à 15,4 % dans la population coréenne.

Tableau 2 Groupes de minorités visibles, selon le statut d'immigrant, la période d'immigration et le sexe, Canada, 2011

			Pério	de d'établisse	ment des imm	igrants		Résidents	
	Nés au		1971 à 1980	1001 à 1000	1001 à 2000	2001 à 2005	2006 à 2011	non permanents	Total
Groupe de minorités visibles	Vallaua	Availt 1971	1971 a 1900	1901 a 1990	pourcentag		2000 a 2011	permanents	Iotai
Femmes					,				
Minorités visibles	29,3	2,5	7,5	10,4	19,1	12,4	14,9	4,0	100,0
Sud-Asiatiques	30,2		7,8	8,6	20,6	14,7	14,1	1,8	100,0
Chinoises	24,9	3,2	7,9	12,1	23,9	13,2	11,3	3,3	100,0
Noires	41,6	4,5	9,1	8,4	12,7	8,2	12,3	3,2	100,0
Philippines	19,7	1,7	6,0	9,3	19,4	11,6	23,3	9,0	100,0
Latino-Américaines	20,0	1,1	6,9	15,6	16,8	13,3	20,1	6,2	100,0
Arabes	28,3	1,3	3,4	7,7	17,6	14,5	22,9	4,2	100,0
Asiatiques du Sud-Est	31,9	0,8	10,1	20,5	16,9	7,2	10,2	2,4	100,0
Asiatiques occidentales	17,2	0,4	1,9	9,6	27,0	20,5	20,5	2,9	100,0
Coréennes	15,4	1,6	7,4	6,9	19,3	18,0	18,1	13,4	100,0
Japonaises	56,6	3,3	4,3	3,1	9,0	6,3	9,6	7,9	100,0
Autre minorité visible	39,1	4,7	11,3	12,1	14,5	7,8	8,9	1,6	100,0
Minorités visibles multiples	48,8	2,2	8,4	10,7	12,1	7,0	8,3	2,6	100,0
N'appartenant pas à une minorité visible		4,3	1,6	1,2	1,5	0,9	0,9	0,4	100,0
Hommes	,	,	,	•	•	,	•	,	,
Minorités visibles	32,7	2,5	7,2	10,0	17,6	11,8	14,0	4,0	100,0
Sud-Asiatiques	31,6	2,6	7,2	8,5	19,8	14,2	13,3	2,8	100,0
Chinois	29,4	3,7	8,1	11,4	21,9	12,0	9,9	3,5	100,0
Noirs	45,4		7,9	7,6	11,1	8,1	12,7	3,7	100,0
Philippins	27,8	0,9	6,2	6,9	17,5	11,7	23,9	5,0	100,0
Latino-Américains	22,4		6,4	15,7	15,0	12,3	19,6	7,5	100,0
Arabes	25,6	1,8	4,1	8,7	17,9	15,0	20,9	6,1	100,0
Asiatiques du Sud-Est	37,6	1,0	12,2	21,8	12,6	4,8	7,8	2,3	100,0
Asiatiques occidentaux	17,3	0,4	2,1	12,3	26,7	18,7	19,0	3,5	100,0
Coréens	18,7	1,7	6,8	6,6	19,7	17,9	16,8	11,8	100,0
Japonais	74,4	3,1	4,2	1,8	4,1	2,5	4,2	5,8	100,0
Autre minorité visible	42,1	4,4	10,3	11,0	14,1	6,7	9,4	1,9	100,0
Minorités visibles multiples	53,0	1,8	8,0	9,6	10,7	6,8	7,9	2,3	100,0
N'appartenant pas à une minorité visible		4,0	1,5	1,1	1,4	0,9	1,0	0,4	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les différences quant au statut des générations sont le reflet des antécédents d'immigration

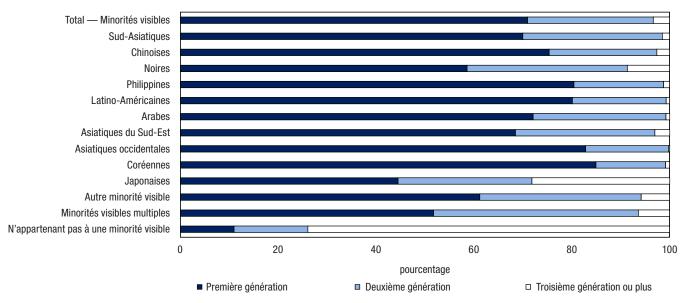
Une autre façon d'examiner la relation entre les tendances au chapitre de l'immigration et la présence de minorités visibles au Canada est de tenir compte du statut des générations des membres au sein de chaque groupe.

En 2011, parmi la population totale de femmes et de filles au Canada, 22,5 % étaient de « première génération », c.-à-d. nées à l'extérieur du Canada. Une proportion de 17,1 % étaient de « deuxième génération », c.-à-d. nées au Canada et dont au moins un des parents est né à l'étranger, et 60,3 % étaient de « troisième génération ou plus », c.-à-d. nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada.

La majorité des femmes et des filles appartenant à un groupe de minorités visibles sont considérées comme étant de première génération conformément à la définition ci-dessus. Toutefois, les proportions de première, de deuxième et de troisième générations ou plus diffèrent dans chacun des groupes (graphique 2). Par exemple, en 2011, les Japonaises ont affiché la plus grande proportion de membres de troisième génération ou plus (28,2 %), ce qui correspondait à leurs longs antécédents modérés en matière d'immigration au Canada. Par opposition, bien que les Chinoises possèdent des antécédents de longue date au chapitre de l'immigration au Canada, leur immigration soutenue en plus grand nombre s'est traduite par une proportion beaucoup plus faible de membres de troisième génération ou plus (2,6 %).

Graphique 2 Statut des générations des femmes selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2011

Groupes de minorités visibles



Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les immigrantes de minorités visibles viennent de nombreux pays

La majorité des femmes et des filles appartenant à une minorité visible au Canada sont des immigrantes provenant de partout dans le monde. En 2011, le lieu de naissance le plus souvent déclaré par les immigrantes qui ont dit appartenir à la minorité visible sud asiatique était l'Inde (50,4 %), suivie du Pakistan (13,7 %), du Sri Lanka (12,3 %) et du Bangladesh (3,9 %). Les autres lieux de naissance déclarés incluaient le Guyana (3,8 %), Fidji (2,2 %) et Trinité-et-Tobago (2,1 %), quelques femmes et filles provenant aussi du Kenya (1,5 %) et du Royaume-Uni (1,5 %).

La majorité des immigrantes appartenant au groupe de minorités visibles des Chinois venaient de Chine (58,9 %) et de la région administrative spéciale de Hong Kong (21,2 %). Par ailleurs, 7,0 % étaient nées à Taïwan (7,0 %), et 4,2 %, au Vietnam.

Les immigrantes asiatiques du Sud-Est venaient pour la plupart du Vietnam (56,9 %), suivi des Philippines (3,9 %), de l'Inde (2,0 %) et du Sri Lanka (1,3 %).

La majorité des immigrantes qui ont dit être Asiatiques occidentales ont déclaré que leur lieu de naissance était l'Iran (60,5 %), alors qu'un grand nombre ont dit être nées en Afghanistan (21,3 %). Les autres lieux de naissance déclarés par les immigrantes de ce groupe comprenaient l'Iraq (4,9 %), le Pakistan (2,4 %) et la Turquie (1,6 %). Les femmes immigrantes qui ont dit être arabes venaient de plusieurs pays, dont le Liban (18,7 %), le Maroc (15,7 %), l'Égypte (13,0 %), l'Iraq (11,8 %) et l'Algérie (11,8 %).

La population noire était aussi très diversifiée. Les immigrantes noires venaient en majorité de Jamaïque (23,5 %) et d'Haïti (16,4 %). Parmi les autres lieux de naissance figuraient Trinité-et-Tobago (4,7 %), le Nigeria (4,6 %), l'Éthiopie (4,4 %), le Guyana (3,0 %), les États-Unis (2,2 %), le Royaume-Uni (1,6 %) et le Kenya (1,4 %).

Chez les immigrantes qui se sont dites latino-américaines, les lieux de naissance les plus courants étaient la Colombie (19,2 %), le Salvador (14,3 %) et le Mexique (13,4 %). Les autres lieux de naissance comprenaient le Pérou (8,6 %), le Chili (6,6 %), le Guyana (2,2 %) et les États-Unis (1,6 %).

La plupart des femmes et des filles de minorités visibles vivent dans de grands centres urbains

En 2011, 95,4 % des femmes et des filles de minorités visibles au Canada vivaient dans l'une des quatre provinces les plus peuplées. L'Ontario comptait 52,7 % des femmes et des filles de minorités visibles, suivi de la Colombie-Britannique (19,1 %), du Québec (13,4 %) et de l'Alberta (10,2 %) (tableau 3). Par comparaison, 83,8 % des femmes et des filles ne faisant pas partie de minorités visibles vivaient dans l'une de ces provinces.

La représentation des minorités visibles au sein de la population féminine totale était la plus élevée en Colombie-Britannique et en Ontario, à raison de 28,0 % et de 26,2 % respectivement. En Alberta, 18,6 % des femmes et des filles ont dit appartenir à une minorité visible, alors que cette proportion était de 11,0 % au Québec.

La proportion de femmes et de filles de minorités visibles vivant au Manitoba par rapport à la population féminine totale appartenant à une minorité visible au pays était relativement faible, à seulement (2,4 %). Toutefois, la proportion de femmes et de filles au Manitoba qui ont dit être membres d'une minorité visible était plus élevée (13,0 %), dépassant la proportion de membres de minorités visibles dans la population féminine au Québec.

Tableau 3 Répartition de la population féminine appartenant à une minorité visible dans les provinces et territoires, Canada, 2011

Province ou territoire de résidence	Nombre	En pourcentage de toutes les femmes et filles de minorités visibles au Canada	En pourcentage de toutes les femmes et filles dans la province ou le territoire
Canada	3 221 740	100,0	19,3
Terre-Neuve-et-Labrador	3 180	0,1	1,2
Île-du-Prince-Édouard	2 240	0,1	3,2
Nouvelle-Écosse	23 300	0,7	5,0
Nouveau-Brunswick	8 480	0,3	2,3
Québec	431 695	13,4	11,0
Ontario	1 697 085	52,7	26,2
Manitoba	77 280	2,4	13,0
Saskatchewan	30 820	1,0	6,1
Alberta	329 985	10,2	18,6
Colombie-Britannique	614 905	19,1	28,0
Yukon	1 100	0,0	6,7
Territoires du Nord-Ouest	1 430	0,0	7,1
Nunavut	260	0,0	1,7

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Parmi les quatre provinces les plus peuplées, la répartition des femmes et des filles de minorités visibles différait d'une province à l'autre. En Colombie-Britannique, les Chinoises formaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus important, soit 37,4 % de la population totale de femmes et de filles de minorités visibles dans cette province (tableau 4). Le deuxième groupe en importance était les Sud-Asiatiques (25,4 %), suivies des Philippines (11,8 %). En Alberta, le principal groupe de femmes et de filles de minorités visibles était les Sud-Asiatiques (22,9 %), suivies des Chinoises (20,8 %) et des Philippines (17,8 %). De même, en Ontario, les Sud-Asiatiques constituaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux, représentant 28,4 % de la population totale de femmes et de filles de minorités visibles, suivi des Chinoises (19,3 %). Le troisième groupe de femmes et de filles de minorités visibles en importance dans cette province était les Noires (17,0 %). Au Québec, ce sont les femmes et les filles noires (29,4 %) qui formaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux, suivies des Arabes (17,8 %) et des Latino-Américaines (13,8 %). Les trois principaux groupes de femmes et de filles de minorités visibles en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec se transposaient également dans la région métropolitaine de recensement (RMR) la plus grande de chacune de ces provinces (soit Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal)⁵.

Tableau 4
Répartition des groupes de minorités visibles de sexe féminin dans certaines provinces, Canada, 2011

				Colombie-
	Québec	Ontario	Alberta	Britannique
Groupe de minorités visibles		pour	centage	
Population de minorités visibles	100,0	100,0	100,0	100,0
Sud-Asiatiques	9,2	28,4	22,9	25,4
Chinoises	10,6	19,3	20,8	37,4
Noires	29,4	17,0	10,7	2,6
Philippines	4,4	9,3	17,8	11,8
Latino-Américaines	13,8	5,3	6,1	3,0
Arabes	17,8	4,2	5,0	1,0
Asiatiques du Sud-Est	7,6	4,1	6,2	4,4
Asiatiques occidentales	2,6	3,5	2,3	3,2
Coréennes	0,8	2,4	2,4	4,6
Japonaises	0,6	0,9	2,1	3,5
Autre minorité visible	1,1	2,6	1,0	0,5
Minorités visibles multiples	2,1	2,9	2,9	2,6

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

^{5.} Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (appelé noyau). Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 habitants ou plus doivent vivre dans le noyau. Pour être incluses dans la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent présenter un degré élevé d'intégration au noyau urbain, ce degré d'intégration étant mesuré selon les flux de navetteurs établis à partir des données sur le lieu de travail du recensement précédent.

En 2011, 95,9 % des femmes et des filles appartenant à une minorité visible vivaient dans l'une des 33 RMR, comparativement à 63,3 % des femmes et des filles n'appartenant pas à une minorité visible. Plusieurs de ces RMR comptaient une proportion de femmes et de filles de minorités visibles plus élevée par rapport à leur proportion de la population féminine totale (tableau 5).

En particulier, 41,9 % des femmes et des filles appartenant à une minorité visible vivaient dans la RMR de Toronto, comparativement à 17,0 % de la population féminine totale. La RMR de Vancouver comptait également une plus grande proportion de femmes et de filles appartenant à une minorité visible, soit 16,7 %, que sa proportion de la population féminine totale (7,0 %). Cela était également le cas dans la RMR de Calgary, à un moindre degré toutefois, avec une proportion de 5,3 % de femmes et de filles appartenant à une minorité visible par rapport à sa proportion de 3,6 % de la population féminine totale. La proportion de femmes et de filles appartenant à une minorité visible vivant dans la RMR de Montréal (12,0 %) était semblable à la proportion de la population féminine totale vivant à Montréal (11,5 %).

Tableau 5 Répartition des femmes appartenant à une minorité visible dans les régions métropolitaines de recensement, Canada, 2011

	Population totale des femmes et des filles	En pourcentage de toutes les femmes et les filles de minorités visibles au Canada	En pourcentage de toutes les femmes et les filles dans la région métropolitaine de recensement
Région métropolitaine de recensement		pourcentage	
Canada	100,0	100,0	19,3
St. John's	0,6	0,1	2,1
Halifax	1,2	0,5	8,7
Moncton	0,4	0,1	3,4
Saint John	0,4	0,1	3,3
Saguenay	0,5	0,0	0,9
Québec	2,3	0,4	3,1
Sherbrooke	0,6	0,1	4,1
Trois-Rivières	0,5	0,1	2,3
Montréal	11,5	12,0	20,2
Ottawa-Gatineau	3,7	3,8	19,5
Kingston	0,5	0,2	6,1
Peterborough	0,4	0,1	3,3
Oshawa	1,1	0,7	11,9
Toronto	17,0	41,9	47,6
Hamilton	2,2	1,6	14,2
St. Catharines–Niagara	1,2	0,4	7,0
Kitchener-Cambridge-Waterloo	1,4	1,2	16,1
Brantford	0,4	0,1	5,4
Guelph	0,4	0,3	14,0
London	1,4	0,9	12,7
Windsor	1,0	0,8	17,0
Barrie	0,6	0,2	6,2
Grand Sudbury	0,5	0,1	2,4
Thunder Bay	0,4	0,1	2,8
Winnipeg	2,2	2,2	19,5
Regina	0,6	0,3	10,2
Saskatoon	0,8	0,4	10,8
Calgary	3,6	5,3	28,4
Edmonton	3,4	4,0	22,5
Kelowna	0,5	0,2	6,1
Abbotsford-Mission	0,5	0,7	25,2
Vancouver	7,0	16,7	46,1
Victoria	1,0	0,6	11,6

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le groupe de minorités visibles le plus nombreux différait selon la région métropolitaine de recensement et au sein des municipalités

Dans la RMR de Toronto, 47,6 % des femmes et des filles étaient membres d'un groupe de minorités visibles. De ce nombre, la plus forte proportion vivait dans la ville de Toronto (49,3 %), suivie de Mississauga (14,5 %), de Brampton (13,0 %), de Markham (8,2 %) et de Richmond Hill (3,7 %) (tableau 6). Les Sud-Asiatiques constituaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus important dans trois de ces municipalités, soit 37,7 % de la population féminine totale de Brampton, 21,4 % de celle de Mississauga et 11,8 % de celle de Toronto. Les Chinoises, quant à elles, représentaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux à Richmond Hill, soit 23,6 % de sa population féminine totale.

Dans la RMR de Vancouver, 46,1 % des femmes et des filles étaient membres d'un groupe de minorités visibles. Dans cette RMR, les proportions les plus nombreuses de femmes et de filles appartenant à une minorité visible vivaient dans la ville de Vancouver (30,2 %), suivie de Surrey (22,9 %), de Richmond (13,1 %), de Burnaby (12,7 %) et de Coquitlam (5,3 %). Les Chinoises constituaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux dans quatre de ces municipalités. Elles représentaient 47,7 % de la population féminine totale à Richmond, 31,6 % à Burnaby, 28,6 % à Vancouver et 17,5 % à Coquitlam. À Surrey, les Sud-Asiatiques constituaient le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux, représentant 30,3 % de la population féminine totale de cette municipalité.

Dans la RMR de Montréal, environ 1 femme ou fille sur 5 (20,2 %) était membre d'un groupe de minorités visibles. Les proportions les plus grandes de femmes et de filles appartenant à une minorité visible vivaient dans la ville de Montréal (66,8 %), suivie de Laval (10,6 %), de Longueuil (4,2 %), de Brossard (4,0 %) et de Dollard-des Ormeaux (2,4 %)⁶. À Montréal, à Laval et à Longueuil, le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux était les Noires, représentant respectivement 9,4 %, 6,2 % et 4,8 % de la population féminine totale de ces trois municipalités. À Brossard, le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus important était les Chinoises, lesquelles représentaient 12,3 % de la population féminine totale de la municipalité. À Dollard-des Ormeaux, les Sud-Asiatiques occupaient cette position, représentant 9,9 % de l'ensemble de la population féminine.

Plus du quart (28,4 %) des femmes et des filles vivant dans la RMR de Calgary étaient membres d'un groupe de minorités visibles. La grande majorité des femmes et des filles appartenant à une minorité visible dans cette RMR vivaient à Calgary (96,5 %), alors que cette proportion était d'environ 1 % à Chestermere, à Airdrie et dans le comté de Rocky View, et de moins de 1 % à Cochrane. Le groupe de femmes et de filles de minorités visibles le plus nombreux à Calgary, à Chestermere et dans le comté de Rocky View était les Sud-Asiatiques, qui représentaient respectivement 7,3 %, 9,5 % et 3,7 % de l'ensemble de la population féminine dans ces municipalités.

Tableau 6
Répartition de minorités visibles de sexe féminin dans certaines municipalités des régions métropolitaines de recensement de Toronto, de Vancouver, de Montréal et de Calgary, Canada, 2011

Municipalités	En pourcentage des femmes et des filles de minorités visibles de la RMR	En pourcentage de la population totale de femmes et de filles dans la RMR ou la municipalité	Principal groupe de minorités visibles dans la RMR ou la municipalité	Principal groupe de minorités visibles en pourcentage de la population totale de femmes et de filles de la RMR ou de la municipalité
RMR de Toronto	100,0	47,6	Sud-Asiatiques	14,7
Toronto	49,3	49,8	Sud-Asiatiques	11,8
Mississauga	14,5	54,1	Sud-Asiatiques	21,4
Brampton	13,0	66,5	Sud-Asiatiques	37,7
Markham	8,2	72,5	Chinoises	38,5
Richmond Hill	3,7	53,4	Chinoises	23,6
RMR de Vancouver	100,0	46,1	Chinoises	18,6
Vancouver	30,2	53,7	Chinoises	28,6
Surrey	22,9	52,7	Sud-Asiatiques	30,3
Richmond	13,1	71,3	Chinoises	47,7
Burnaby	12,7	60,9	Chinoises	31,6
Coquitlam	5,3	44,6	Chinoises	17,5
RMR de Montréal	100,0	20,2	Noires	5,9
Montréal	66,8	31,3	Noires	9,4
Laval	10,6	20,5	Noires	6,2
Longueuil	4,2	14,0	Noires	4,8
Brossard	4,0	38,0	Chinoises	12,3
Dollard-Des Ormeaux	2,4	36,4	Sud-Asiatiques	9,9
RMR de Calgary	100,0	28,4	Sud-Asiatiques	6,9
Calgary	96,5	30,3	Sud-Asiatiques	7,3
Chestermere	1,3	29,3	Sud-Asiatiques	9,5
Airdrie	1,1	8,6	Philippines	2,1
Rocky View County	1,0	9,3	Sud-Asiatiques	3,7
Cochrane	0,2	3,4	Philippines	1,3

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

^{6.} Il convient de noter que les municipalités de Brossard et de Dollard-des Ormeaux occupaient respectivement le quatrième et le cinquième rang en importance au chapitre de la proportion de femmes de minorités visibles, et ce malgré le fait qu'elles se trouvaient respectivement en sixième et en neuvième position en importance sur le plan de la population féminine dans la RMR de Montréal (données non représentées).

La population de minorités visibles est relativement plus jeune que la population n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles

Dans l'ensemble, en 2011, la population de minorités visibles était plus jeune que la population n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles. L'âge médian des femmes et des filles de minorités visibles était de 34 ans, comparativement à 43 ans chez les femmes et les filles n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 7).

On observe également cette différence au chapitre de la distribution par âge. Une plus grande proportion de femmes et de filles de minorités visibles avaient moins de 15 ans comparativement aux femmes et aux filles n'appartenant pas à une minorité visible (15,3 % par rapport à 20,5 %). Parallèlement, seulement 8,1 % de la population de femmes et de filles de minorités visibles avaient 65 ans et plus, comparativement à 16,4 % des femmes et des filles n'appartenant pas à une minorité visible. Cette tendance était également observable au sein de la population masculine.

Certains groupes de femmes et de filles de minorités visibles affichaient un âge moyen encore plus jeune que l'ensemble de la population des minorités visibles. Effectivement, 27,8 % des femmes et des filles arabes, 25,8 % des femmes et des filles noires et 22,5 % des femmes et des filles sud-asiatiques avaient moins de 15 ans. L'âge médian de ces groupes était respectivement de 29 ans, de 31 ans et de 33 ans. À l'autre extrémité de l'échelle d'âge, les Japonaises (13,8 %) et les Chinoises (11,0 %) comptaient une plus forte proportion de femmes de 65 ans et plus. L'âge médian des Japonaises était de 38 ans, alors que celui des Chinoises était de 39 ans.

La majorité des femmes et des filles de minorités visibles (66,7 %) sont des immigrantes au Canada, dont la plupart sont arrivées au pays entre le début et la moitié de l'âge adulte. Par exemple, en 2011, 64,6 % des immigrantes récentes appartenant à un groupe de minorités visibles avaient entre 15 et 44 ans, soit plus ou moins l'âge de procréation. Cela signifie que la majorité des immigrantes récentes sont elles-mêmes jeunes et aussi en âge de procréer. Les enfants de ces immigrantes peuvent également estimer appartenir à un groupe de minorités visibles. Ensemble, ces facteurs donnent lieu à une population de minorités visibles plus jeune que la population n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles.

Tableau 7
Population selon le groupe d'âge et le groupe de minorités visibles, Canada, 2011

	Groupe d'âge					
	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
Groupe de minorités visibles			pourcentage			Âge médian
Femmes						
Minorités visibles	20,5	14,3	48,0	9,1	8,1	34
Sud-Asiatiques	22,5	13,6	46,2	9,2	8,5	33
Chinoises	15,3	14,3	47,9	11,5	11,0	39
Noires	25,8	15,8	43,0	7,7	7,7	31
Philippines	17,5	11,1	55,3	9,2	6,9	37
Latino-Américaines	16,9	14,7	54,2	8,6	5,5	34
Arabes	27,8	14,5	47,5	5,7	4,6	29
Asiatiques du Sud-Est	18,2	15,0	50,6	9,4	6,8	35
Asiatiques occidentales	18,7	15,9	51,7	7,8	5,8	33
Coréennes	15,6	17,6	51,9	8,3	6,6	36
Japonaises	17,2	10,8	48,6	9,5	13,8	38
Autre minorité visible	21,5	15,2	44,8	10,0	8,4	34
Minorités visibles multiples	31,5	17,0	38,9	6,7	5,8	26
N'appartenant pas à une minorité visible	15,3	12,2	41,8	14,3	16,4	43
Hommes						
Minorités visibles	22,6	16,0	45,2	9,0	7,3	33
N'appartenant pas à une minorité visible	16,6	13,3	41,9	14,0	14,2	42

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La situation familiale varie en fonction du groupe de minorités visibles

En 2011, 88,6 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus vivaient avec au moins un membre de leur famille, alors que 11,4 % vivaient seules ou avec des personnes non apparentées (tableau 8). La proportion de femmes n'appartenant pas à une minorité visible qui vivaient avec au moins un membre de leur famille était légèrement plus faible, soit 80,3 %.

La proportion de femmes vivant avec des membres de leur famille variait beaucoup selon le groupe de minorités visibles. Par exemple, près de 95 % des femmes et des filles sud-asiatiques vivaient avec au moins un membre de leur famille. En revanche, seulement 78,8 % des femmes et des filles japonaises vivaient avec un membre de leur famille, soit encore moins que la proportion observée chez les femmes et les filles n'appartenant pas à une minorité visible (80,3 %).

Les femmes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient plus susceptibles de vivre en couple marié que les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible (49,4 % par rapport à 44,3 %). À l'inverse, les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient plus susceptibles de vivre en union libre que leurs homologues appartenant à une minorité visible (12,8 % par rapport à 3,9 %). Lorsque l'on combinait ces deux proportions, les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient légèrement plus susceptibles de vivre en couple, que ce soit en couple marié ou en union libre, que leurs homologues appartenant à une minorité visible (57,1 % par rapport à 53,3 %).

Parmi les femmes vivant avec un conjoint ou un partenaire, 70,5 % des femmes de minorités visibles faisaient partie d'un couple avec enfants⁷, comparativement à 48,7 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (données non présentées). Les femmes de minorités visibles mariées étaient plus susceptibles de vivre avec des enfants que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (72,4 % par rapport à 49,6 %). Toutefois, les femmes qui vivaient en union libre étaient toutes aussi susceptibles d'avoir des enfants à la maison, indépendamment du fait qu'elles étaient membres d'un groupe de minorités visibles (46,0 %) ou non (45,6 %).

Tableau 8
Situation familiale de la population de 15 ans et plus, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2011

	Total —		Vivant		Enfants	Vivant avec d'autres	Vivant avec des personnes non	
	Vivant avec leur famille	Époux/ Épouse	en union libre	Parents seuls	vivant à la maison	personnes apparentées	apparentées seulement	Vivant seuls
Groupe de minorités visibles				pour	rcentage			
Femmes								
Minorités visibles	88,6	49,4	3,9	10,1	19,5	5,7	4,7	6,6
Sud-Asiatiques	94,7	61,5	1,5	5,8	19,8	6,1	1,6	3,7
Chinoises	87,9	52,0	3,6	7,6	19,5	5,2	4,8	7,3
Noires	83,9	29,2	5,1	22,5	21,1	6,0	4,4	11,8
Philippines	82,0	45,9	4,6	7,4	15,5	8,6	13,4	4,5
Latino-Américaines	88,3	45,3	8,7	13,9	16,5	3,9	4,6	7,1
Arabes	92,9	59,3	1,5	8,1	19,9	4,0	1,4	5,7
Asiatiques du Sud-Est	90,4	45,2	7,2	11,0	20,2	6,8	4,8	4,7
Asiatiques occidentales	91,8	53,0	1,9	8,9	23,3	4,6	2,0	6,3
Coréennes	88,4	51,8	2,7	9,0	21,5	3,3	5,3	6,4
Japonaises	78,8	51,4	7,5	5,4	12,2	2,4	7,1	14,0
Autre minorité visible	88,1	40,9	5,1	14,5	22,1	5,4	3,3	8,7
Minorités visibles multiples	87,4	40,2	6,0	9,0	27,0	5,1	5,1	7,5
N'appartenant pas à une minorité visible	80,3	44,3	12,8	8,1	12,7	2,2	3,7	16,0
Hommes								
Minorités visibles	87,0	52,4	4,2	2,0	24,9	3,5	5,6	7,4
N'appartenant pas à une minorité visible	81,2	46,6	13,4	2,4	17,0	1,8	5,1	13,6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes de minorités visibles étaient légèrement plus susceptibles d'être des parents seuls que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (10,1 % par rapport à 8,1 %). Toutefois, les femmes des deux groupes étaient bien plus susceptibles d'être des parents seuls que les hommes; en effet, 2,0 % des hommes appartenant à une minorité visible et 2,4 % des hommes n'appartenant pas à une minorité visible étaient des parents seuls.

Les femmes noires étaient les plus susceptibles d'être des parents seuls, à une proportion de 22,5 %. Les femmes latino-américaines (13,9 %) et asiatiques du Sud-Est (11,0 %) occupaient la deuxième et la troisième place au chapitre de la proportion de parents seuls.

Les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible de vivre seules (6,6 % par rapport à 16,0 %). Cet écart était toutefois plus marqué chez les personnes de 65 ans et plus. Effectivement, dans ce groupe d'âge, 16,8 % des femmes de minorités visibles vivaient seules en 2011, comparativement à 37,5 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

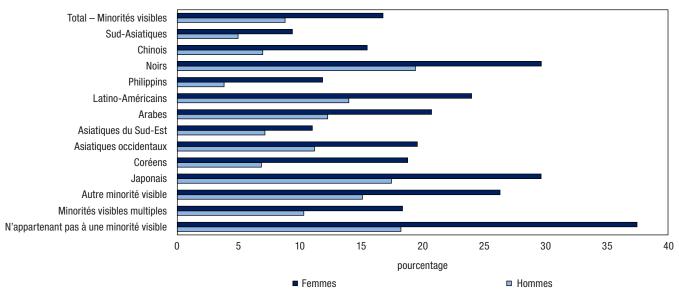
La proportion des femmes âgées vivant seules variait considérablement selon le groupe de minorités visibles. Le fait de vivre seule était plus courant chez les femmes âgées noires et japonaises (graphique 3). Dans chacun de ces groupes, 29,7 % des femmes âgées vivaient seules en 2011. En revanche, seulement 9,4 % des femmes âgées sud-asiatiques vivaient seules.

En raison de leur espérance de vie plus longue que celle des hommes, les femmes âgées étaient en général plus susceptibles de vivre seules que les hommes âgés. Toutefois, chez les hommes, le fait de vivre seul était également lié à l'appartenance à une minorité visible; ainsi, 18,2 % des hommes âgés de 65 ans et plus n'appartenant pas à une minorité visible vivaient seuls, comparativement à 8,8 % des hommes du même groupe d'âge appartenant à une minorité visible.

^{7.} Un couple avec enfants est un couple vivant avec un ou plusieurs enfants de l'un ou l'autre des conjoints ou du couple.

Graphique 3 Personnes de 65 ans et plus vivant seules, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011

Groupe de minorités visibles



Note: Ces chiffres tiennent uniquement compte de la population des ménages privés et exclut les personnes qui vivaient dans des logements collectifs et en établissement institutionnel. Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le fait de vivre avec ses petits-enfants était plus courant chez les femmes de minorités visibles que chez les autres femmes

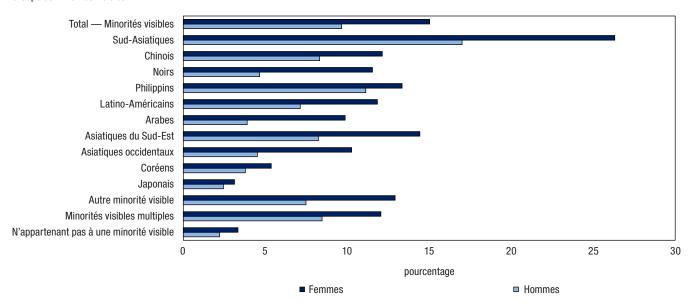
En 2011, 15,0 % des femmes de minorités visibles de 45 ans et plus étaient des grands-mères vivant avec leurs petits-enfants (graphique 4)⁸. Par comparaison, 3,3 % des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible vivaient avec leurs petits-enfants. Les hommes étaient en général moins susceptibles de vivre avec leurs petits-enfants que les femmes. Cela dit, le fait de vivre avec ses petits-enfants était plus courant chez les hommes de minorités visibles (9,7 %) que chez les hommes n'appartenant pas à une minorité visible (2,2 %).

Cette tendance était également plus courante dans certains groupes de minorités visibles que d'autres. Ainsi, les femmes sud-asiatiques de 45 ans et plus étaient les plus susceptibles de vivre avec leurs petits-enfants, alors que les femmes japonaises étaient les moins susceptibles de vivre dans ce genre de ménage (26,3 % par rapport à 3,1 %). Chez les hommes, les Sud-Asiatiques (17,0 %) étaient les plus susceptibles de vivre avec leurs petits-enfants, alors que les Japonais étaient les moins susceptibles de faire partie de ce genre de ménage (2,4 %).

^{8.} Pour la population vivant dans des ménages privés seulement; sont exclues les femmes qui vivaient dans des logements collectifs et en établissement institutionnel.

Graphique 4 Grands-parents corésidents de 45 ans et plus, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011

Groupe de minorités visibles



Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les membres de minorités visibles sont plus susceptibles que le reste de la population de vivre dans des ménages multigénérationnels

En 2011, la majorité des grands-parents résidant avec un ou plusieurs petit(s)-enfant(s) faisaient partie de ménages multigénérationnels comptant au moins une personne de la génération intermédiaire (c.-à-d. un couple ou un parent seul), alors que les ménages avec saut de génération (c.-à-d. des grands-parents vivant avec des petits-enfants sans membre de la génération intermédiaire) étaient plus rares (tableau 9).

La structure des ménages des grands-parents « corésidents », toutefois, différait selon l'appartenance à une minorité visible. Chez les grands-parents « corésidents », les grands-mères de minorités visibles étaient plus susceptibles que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible de vivre avec au moins une personne de la génération intermédiaire (96,8 % par rapport à 81,3 %), que de vivre dans un ménage avec saut de génération. Les grands-pères de minorités visibles étaient aussi plus susceptibles que les grands-pères n'appartenant pas à une minorité visible de vivre avec au moins une personne de la génération intermédiaire (97,0 % par rapport à 80,6 %).

Des différences ont aussi été relevées entre les groupes de minorités visibles. Les grands-mères sud-asiatiques (98,7 %) et asiatiques occidentales (98,6 %) vivant avec leurs petits-enfants étaient les plus susceptibles de vivre avec un membre de la génération intermédiaire, alors que les ménages avec saut de génération étaient plus courants chez les Noirs (11,1 %) et les Japonais (8,0 %).

Tableau 9 Structure du ménage des grands-parents corésidents, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011

	Total	Vivant dans un ménage comptant au moins une personne de la	Vivant dans un ménage avec saut de génération (sans membre de la
	Total	génération intermédiaire	génération intermédiaire)
Groupe de minorités visibles		pourcentage	
Femmes			
Minorités visibles	100,0	96,8	3,2
Sud-Asiatiques	100,0	98,7	1,3
Chinoises	100,0	97,3	2,7
Noires	100,0	88,9	11,1
Philippines	100,0	96,3	3,7
Latino-Américaines	100,0	95,3	4,7
Arabes	100,0	97,9	2,1
Asiatiques du Sud-Est	100,0	97,9	2,1
Asiatiques occidentales	100,0	98,6	1,5
Coréennes	100,0	95,6	4,4
Japonaises	100,0	92,0	8,0
Autre minorité visible	100,0	93,0	7,0
Minorités visibles multiples	100,0	96,2	3,6
N'appartenant pas à une minorité visible	100,0	81,3	18,7
Hommes			
Minorités visibles	100,0	97,0	3,0
N'appartenant pas à une minorité visible	100,0	80,6	19,4

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion de femmes et de filles ayant une langue maternelle non officielle diminue avec les générations

En 2011, 69,0 % des femmes et des filles de minorités visibles ont déclaré que leur langue maternelle n'était pas une langue officielle (c.-à-d. une langue autre que l'anglais ou le français). De ce nombre, 79,1 % étaient des immigrantes.

La proportion de femmes et de filles de minorités visibles de première génération qui ont déclaré avoir une langue maternelle non officielle était encore plus élevée (81,9 %) (tableau 10). Cette proportion diminuait de près de la moitié chez les femmes et les filles de minorités visibles de deuxième génération au Canada (41,8 %), et devenait très faible chez les femmes et les filles de minorités visibles de troisième génération ou plus (4,5 %). Cela laisse supposer qu'avec les générations, les langues étrangères qui sont introduites au Canada ne sont plus enseignées ou parlées¹⁰.

La diminution la plus marquée observée dans la proportion de femmes et de filles de minorités visibles ayant une langue maternelle autre que l'anglais ou le français de la première génération à la deuxième était au sein de la population philippine, dans laquelle 90,3 % des femmes et des filles de première génération avaient une langue maternelle non officielle, comparativement à 16,4 % des femmes et des filles de deuxième génération. L'écart le plus faible a été observé chez les Asiatiques occidentales, chez qui 96,2 % des femmes et des filles de première génération avaient une langue maternelle non officielle, comparativement à 71,8 % des femmes et des filles de deuxième génération.

^{9.} Ces pourcentages comprennent les personnes qui ont à la fois une langue maternelle non officielle et une langue maternelle officielle, qui représentent 4,5 % de la population féminine de minorités visibles.

^{10.} Pour en savoir plus sur la transmission des langues immigrantes, veuillez vous reporter au document suivant : Houle, R. 2011. « Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada », nº 92, Tendances sociales canadiennes, hiver 2011, nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 10
Proportion de la population féminine ayant une langue maternelle non officielle, selon le statut des générations et le groupe de minorités visibles, Canada, 2011

	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou plus
Groupe de minorités visibles		pourcentage	
Minorités visibles	81,9	41,8	4,5
Sud-Asiatiques	82,6	56,0	13,6
Chinoises	93,0	57,7	6,7
Noires	39,6	8,9	0,4
Philippines	90,3	16,4	2,0
Latino-Américaines	93,4	64,9	28,5
Arabes	89,6	52,3	13,3
Asiatiques du Sud-Est	90,9	56,5	6,8
Asiatiques occidentales	96,2	71,8	22,2
Coréennes	95,2	51,8	3,7
Japonaises	93,9	40,6	3,3
Autre minorité visible	22,6	6,4	0,5
Minorités visibles multiples	69,8	25,3	3,9
N'appartenant pas à une minorité visible	59,0	16,9	1,8

Note: Ces chiffres comprennent les personnes qui ont uniquement une langue maternelle non officielle, ainsi que celles qui ont une langue maternelle non officielle en plus de l'une ou des deux langues officielles (anglais ou français).

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La grande majorité des femmes et des filles appartenant à une minorité visible peuvent parler une langue officielle

En 2011, la grande majorité (92,0 %) des femmes et des filles appartenant à une minorité visible pouvaient parler au moins l'une des deux langues officielles du Canada (tableau 11). Sur les 8,0 % de femmes et de filles appartenant à une minorité visible qui ne parlaient ni l'anglais ni le français, 85,2 % étaient des immigrantes¹¹.

Tableau 11 Connaissance des langues officielles, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011

	Au moins				
	une langue	Anglais	Français	Anglais	Ni l'anglais
	officielle	seulement	seulement	et français	ni le français
Groupe de minorités visibles			pourcentage		
Femmes					
Minorités visibles	92,0	75,6	4,9	11,5	8,0
Sud-Asiatiques	91,3	83,7	0,4	7,3	8,7
Chinoises	82,9	74,5	1,3	7,1	17,1
Noires	99,0	66,3	13,2	19,4	1,0
Philippines	99,2	94,4	0,1	4,7	0,8
Latino-Américaines	93,2	60,1	14,2	18,9	6,8
Arabes	94,5	45,4	20,6	28,5	5,5
Asiatiques du Sud-Est	89,3	68,4	6,2	14,6	10,7
Asiatiques occidentales	91,0	76,6	2,0	12,5	9,0
Coréennes	89,2	82,0	0,5	6,7	10,8
Japonaises	97,2	86,9	0,6	9,8	2,8
Autre minorité visible	98,7	84,5	1,9	12,4	1,3
Minorités visibles multiples	95,9	79,7	2,5	13,6	4,1
N'appartenant pas à une minorité visible	99,4	65,5	15,2	18,8	0,6
Hommes					
Minorités visibles	94,4	78,3	4,2	11,9	5,6
N'appartenant pas à une minorité visible	99,6	66,9	13,6	19,1	0,4

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

^{11.} Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation et la connaissance des langues officielles chez les femmes immigrantes, veuillez vous reporter à la publication suivante : Hudon, T. 2015. « Les femmes immigrantes », Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 7º édition, nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

Les femmes de minorités visibles sont plus susceptibles que les autres femmes de détenir un grade universitaire

En 2011, un peu plus de 30 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus avaient obtenu un grade universitaire¹². Par comparaison, 19,5 % des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible avaient obtenu un grade universitaire. De même, 32,0 % des hommes appartenant à une minorité visible de 15 ans et plus avaient obtenu un grade universitaire, comparativement à 17,7 % des hommes du même groupe d'âge n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles.

Une proportion encore plus grande de femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif avaient fait des études universitaires. En 2011, 39,7 % des femmes de minorités visibles de 25 à 54 ans avaient obtenu un grade universitaire, comparativement à 27,1 % des femmes ne faisant pas partie d'une minorité visible (tableau 12).

À l'autre extrémité de l'intervalle, la proportion de femmes du principal groupe d'âge actif qui n'avaient pas obtenu au moins un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent¹³ était comparable entre les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (9,5 % et 9,8 %, respectivement), ainsi que pour les hommes appartenant à une minorité visible (9,3 %). Les hommes du principal groupe d'âge actif n'appartenant pas à une minorité visible étaient toutefois plus susceptibles (13,5 %) de déclarer ne pas détenir au moins un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

La proportion de femmes qui n'avaient pas au moins un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent différait substantiellement entre les groupes de minorités visibles. Près du quart (24,2 %) des femmes sud-asiatiques du principal groupe d'âge actif n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, alors que c'était le cas pour relativement peu de femmes coréennes (1,6 %), japonaises (2,3 %) ou philippines (2,6 %) du même âge.

Tableau 12 Certificat, diplôme ou grade le plus élevé de la population de 25 à 54 ans, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur
Groupe de minorités visibles	pourcentage					
Femmes						
Minorités visibles	9,5	19,0	5,3	17,7	8,9	39,7
Sud-Asiatiques	10,0	22,1	3,5	14,8	8,2	41,4
Chinoises	9,0	17,4	2,8	14,1	9,2	47,6
Noires	10,6	19,8	10,7	27,0	7,5	24,4
Philippines	2,6	14,3	5,1	19,8	14,2	43,9
Latino-Américaines	10,8	20,9	8,9	20,7	6,9	31,9
Arabes	10,2	15,9	6,3	13,5	9,8	44,4
Asiatiques du Sud-Est	24,2	23,1	6,1	15,5	5,3	25,8
Asiatiques occidentales	11,7	17,8	5,6	13,6	7,1	44,2
Coréennes	1,6	15,9	2,6	11,9	11,4	56,5
Japonaises	2,3	15,7	3,2	27,8	6,8	44,2
Autre minorité visible	11,8	26,4	5,9	25,1	6,2	24,6
Minorités visibles multiples	10,7	16,5	5,3	18,9	8,0	40,6
N'appartenant pas à une minorité visible	9,8	22,7	9,1	26,8	4,4	27,1
Hommes						
Minorités visibles	9,3	19,9	7,0	14,9	7,8	41,0
N'appartenant pas à une minorité visible	13,5	23,5	17,7	20,6	3,4	21,4

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

^{12.} Le terme « grade universitaire » désigne la catégorie « certificat ou diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur », y compris le « baccalauréat », le « certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », le « grade en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie », la « maîtrise » et le « doctorat ».

^{13.} Personnes appartenant à la catégorie « Aucun certificat, diplôme ou grade ».

Les femmes de minorités visibles nées au Canada sont plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que les autres femmes et que les hommes

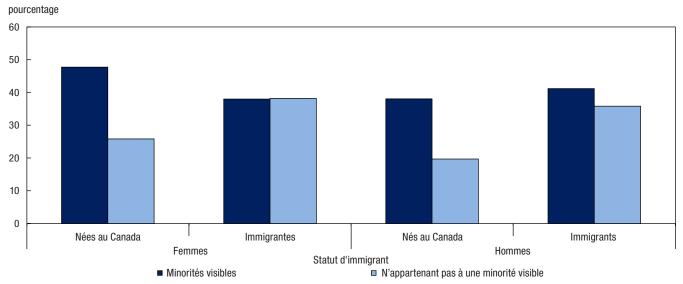
En 2011, les femmes immigrantes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) étaient plus susceptibles que les femmes du même groupe d'âge nées au Canada d'avoir un grade universitaire (38,0 % par rapport à 26,6 %). Cela est en partie en raison de la politique du Canada en matière d'immigration, qui admet des résidents permanents selon trois catégories : la catégorie des réfugiés, la catégorie du regroupement familial et la catégorie économique¹⁴. La dernière catégorie met l'accent sur les études en tant que critère de sélection aux fins d'admission au pays, dans l'optique d'admettre des personnes qui sont outillées pour intégrer le marché du travail canadien.

Le fait qu'une proportion importante (81,9 %) des femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif étaient des immigrantes en 2011 peut expliquer en partie la différence entre la proportion de femmes de minorités visibles qui ont obtenu un grade universitaire et le reste de la population féminine du même âge.

Toutefois, au sein de la population féminine née au pays du principal groupe d'âge actif, les femmes de minorités visibles étaient près de deux fois plus susceptibles d'avoir obtenu un grade universitaire que le reste de la population féminine. En effet, 47,7 % des femmes de minorités visibles nées au Canada du principal groupe d'âge actif avaient un grade universitaire, comparativement à 25,8 % des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible (graphique 5). De plus, au sein du principal groupe d'âge actif, les femmes de minorités visibles nées au Canada (47,7 %) étaient aussi plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que les femmes de minorités visibles immigrantes (38,0 %) et que les femmes immigrantes n'appartenant pas à une minorité visible (38,2 %).

Les femmes de minorités visibles nées au Canada du principal groupe d'âge actif (47,7 %) étaient également plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que les hommes de minorités visibles nés au Canada (38 %) et que les hommes de minorités visibles immigrants (41,2 %) du même groupe d'âge.

Graphique 5 Femmes de 25 à 54 ans titulaires d'un grade universitaire, selon le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible, Canada. 2011



Note: Le terme « grade universitaire » comprend le « baccalauréat », le « certificat ou diplôme universitaire supérieur au « baccalauréat », le « grade en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie », la « maîtrise » et le « doctorat ».

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le statut générationnel est lié au fait de détenir un grade universitaire

Selon les recherches antérieures, au Canada, en moyenne, les enfants de parents immigrants présentent des niveaux de scolarité plus élevés que ceux des enfants dont les parents sont nés au Canada¹⁵. Cela peut être expliqué en partie par le lien reconnu entre le niveau de scolarité des parents et celui de leurs enfants; en effet, les parents ayant un niveau de scolarité plus élevé sont plus susceptibles d'avoir des enfants qui obtiendront un grade universitaire¹⁶. Toutefois, les recherches ont aussi révélé que, même lorsque l'on tient compte du niveau de scolarité des parents,

^{14.} Pour en savoir plus sur les catégories d'admission, veuillez vous reporter à la publication suivante : Hudon, T. 2015. « Les femmes immigrantes », Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 7º édition, nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

^{15.} Picot, G., et F. Hou. 2011. « Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants », Direction des études analytiques : documents de recherche, nº 332, nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.

Finnie, R., E. Lascelles et A. Sweetman. 2005. L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires », Direction des études analytiques: documents de recherche, nº 237, nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.

les enfants de parents immigrants continuent d'atteindre des niveaux de scolarité supérieurs à ceux des enfants dont les parents sont nés au Canada¹⁷.

Ces travaux de recherche suggèrent donc que la prévalence plus forte de l'obtention d'un grade universitaire observée chez les femmes de minorités visibles nées au Canada pourrait être liée à leur plus grande probabilité d'avoir des parents immigrants. Effectivement, parmi les femmes nées au Canada de 25 à 54 ans, 85,3 % de celles qui faisaient partie d'un groupe de minorités visibles étaient considérées comme des femmes de deuxième génération (c.-à-d. des femmes ayant au moins un parent né à l'extérieur du Canada). Par comparaison, seulement 17,1 % des femmes qui n'appartenaient pas à un groupe de minorités visibles étaient considérées comme des femmes de deuxième génération. Bien qu'il soit possible qu'un faible pourcentage de femmes de deuxième génération aient un parent résident non permanent ou ne résidant pas au Canada, la majorité d'entre elles ont un parent immigrant.

Plus de la moitié (50,6 %) des femmes de minorités visibles de deuxième génération de 25 à 54 ans avaient un grade universitaire, comparativement à 29,6 % de leurs homologues de troisième génération ou plus (tableau 13). Cette tendance a aussi été observée chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible, à un moindre degré toutefois. Environ le tiers (33,1 %) des femmes ne faisant pas partie d'une minorité visible de deuxième génération avaient un grade universitaire, comparativement à près du quart (24,2 %) des femmes de troisième génération ou plus. Des liens semblables entre le statut des générations et l'appartenance à une minorité visible ont été observés chez les hommes.

En particulier, chez les femmes et les hommes de deuxième génération du principal groupe d'âge actif, les femmes de minorités visibles étaient les plus susceptibles d'avoir obtenu un grade universitaire. Alors que plus de 50 % des femmes de minorités visibles de deuxième génération détenaient une telle attestation d'études, cette proportion était de 39,8 % chez leurs homologues masculins. Une proportion plus faible des femmes (33,1 %) et des hommes (26,6 %) de deuxième génération du principal groupe d'âge actif qui n'appartenaient pas à une minorité visible avaient obtenu un grade universitaire. Bien que cette tendance soit aussi observable chez les femmes et les hommes de troisième génération ou plus du principal groupe d'âge actif au Canada, l'écart était plus faible.

Tableau 13
Femmes et hommes de 25 à 54 ans titulaires d'un grade universitaire, selon l'appartenance à une minorité visible et le statut des générations, Canada, 2011

	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou plus
Appartenance à une minorité visible et sexe			
Femmes			
Minorités visibles	38,5	50,6	29,6
N'appartenant pas à une minorité visible	39,3	33,1	24,2
Hommes			
Minorités visibles	41,6	39,8	26,6
N'appartenant pas à une minorité visible	37,1	26,6	18,2

Note: Le terme « grade universitaire » comprend le « baccalauréat », le « certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », le « grade en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie », la « maîtrise » et le « doctorat ».

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion de titulaires d'un grade universitaire diffère selon le groupe de minorités visibles et le sexe

En tant que groupe, les femmes appartenant à une minorité visible du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) étaient plus susceptibles d'avoir obtenu un grade universitaire que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (39,7 % par rapport à 27,1 %) en 2011. Cet écart était encore plus marqué chez les hommes, chez qui 41,0 % des hommes de minorités visibles détenaient un tel niveau d'attestation d'études, comparativement à 21,4 % des hommes n'appartenant pas à une minorité visible.

La proportion de personnes titulaires d'un grade universitaire variait considérablement entre les groupes de minorités visibles. Plus particulièrement, la proportion de femmes du principal groupe d'âge actif qui avaient obtenu un grade universitaire allait de 24,4 % chez les femmes noires à 56,5 % chez les femmes coréennes (graphique 6).

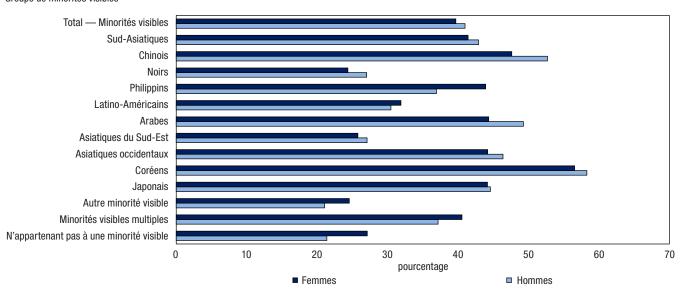
Les différences entre les sexes sur le plan de la scolarité universitaire, parmi la population du principal groupe d'âge actif, étaient liées à l'appartenance à une minorité visible et au groupe de minorités visibles. Les femmes du principal groupe d'âge actif n'appartenant pas à une minorité visible étaient plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que leurs homologues masculins (27,1 % par rapport à 21,4 %). Cet écart n'était pas marqué au sein de la population des minorités visibles, où 39,7 % des femmes et 41,0 % des hommes du principal groupe d'âge actif avaient un grade universitaire.

^{17.} Picot, G., et F. Hou. 2011. « Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants », Direction des études analytiques : documents de recherche, nº 332, nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.

Par ailleurs, des différences entre les sexes ont été observées dans certains groupes de minorités visibles. Par exemple, les femmes philippines étaient plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que leurs homologues masculins. Dans ce groupe, 43,9 % des Philippines et 36,9 % des Philippins avaient un grade universitaire. On a également observé une proportion légèrement plus élevée de femmes ayant fait des études universitaires que d'hommes parmi la population de personnes disant appartenir à une minorité visible autre que les dix principaux groupes (c.-à-d. une autre minorité visible), et parmi la population de personnes appartenant à plusieurs groupes de minorités visibles à la fois.

La parité hommes-femmes était la plus marquée au sein du groupe de minorités visibles des Japonais, chez qui 44,6 % des hommes et 44,2 % des femmes du principal groupe d'âge actif avaient un grade universitaire. À l'autre extrémité de l'intervalle, une plus petite proportion de femmes chinoises (47,6 %) et arabes (44,4 %) détenaient ce niveau de scolarité comparativement à leurs homologues masculins (52,7 % et 49,3 % respectivement).

Graphique 6
Population de 25 à 54 ans titulaire d'un grade universitaire, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011
Groupe de minorités visibles



Note: Le terme « grade universitaire » comprend le « baccalauréat », le « certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », le « grade en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie », la « maîtrise » et le « doctorat ».

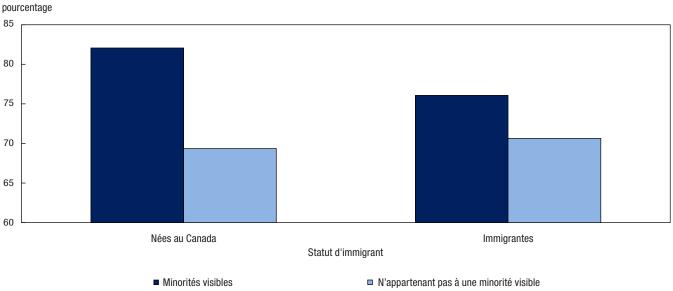
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux de fréquentation scolaire des jeunes femmes de minorités visibles était plus élevé que celui des autres jeunes femmes ou que celui des jeunes hommes de minorités visibles

Plus des trois quarts (79,0 %) des jeunes femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans allaient à l'école à temps plein ou à temps partiel entre septembre 2010 et mai 2011. Le taux de fréquentation scolaire des jeunes femmes de minorités visibles était plus élevé que celui des autres jeunes femmes (69,3 %) ou que celui des jeunes hommes de minorités visibles (77,9 %).

Dans l'ensemble, les jeunes femmes immigrantes étaient plus susceptibles d'avoir fréquenté l'école au cours de la période de neuf mois précédent l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 que les jeunes femmes nées au Canada (74,8 % par rapport à 70,9 %). Toutefois, les jeunes femmes de minorités visibles nées au Canada étaient les plus susceptibles d'avoir fréquenté l'école (82,1 %) (graphique 7). Le taux de fréquentation scolaire des femmes de minorités visibles nées au Canada était supérieur de 12,7 points de pourcentage à celui des femmes nées au Canada qui ne faisaient pas partie d'un groupe de minorités visibles, dont 69,3 % ont fréquenté l'école pendant la période de référence.

Graphique 7 Femmes de 15 à 24 ans aux études à temps partiel ou à temps plein, selon le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible, Canada, 2011



Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux de fréquentation scolaire plus élevé chez les jeunes femmes de minorités visibles nées au Canada pourrait être lié au fait qu'une forte proportion de ces femmes (91,3 %) avaient au moins un parent né à l'étranger, comparativement au reste de la population féminine (13,9 %). Bien que certaines personnes de deuxième génération au Canada aient un parent né à l'étranger qui n'est pas un résident permanent ou qui ne réside pas au Canada, la majorité a un parent immigrant. Comme il a été mentionné précédemment dans le présent chapitre, les immigrants ont tendance à former un groupe très scolarisé, et les parents ayant un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles d'avoir des enfants qui effectueront des études universitaires. Par conséquent, les femmes de deuxième génération pourraient être plus susceptibles que leurs homologues de troisième génération ou plus d'avoir fréquenté l'école pendant la période de référence.

Parmi les jeunes femmes de minorités visibles, celles qui faisaient partie de la deuxième génération affichaient un taux de fréquentation scolaire de 82,7 %. À titre de comparaison, les jeunes femmes de minorités visibles de première génération du même groupe d'âge affichaient un taux de fréquentation de 76,4 %, et celles de troisième génération ou plus affichaient un taux de fréquentation de 74,0 %.

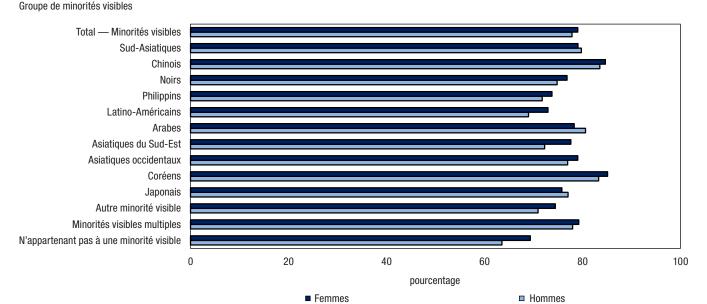
Les femmes de deuxième génération n'appartenant pas à une minorité visible (72,7 %) étaient également plus susceptibles que leurs homologues de première génération (69,4 %) ou de troisième génération ou plus (68,8 %) d'avoir fréquenté l'école pendant la période de référence. Toutefois, cet écart était plus faible que l'écart observé au sein de la population des minorités visibles.

La fréquentation scolaire varie selon le groupe de minorités visibles

Chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans, celles qui ont dit être coréennes (85,1 %) ou chinoises (84,7 %) étaient les plus susceptibles d'avoir fréquenté l'école pendant la période de neuf mois précédant l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (graphique 8). De leur côté, les jeunes hommes coréens (83,3 %) et chinois (83,5 %) étaient également les plus susceptibles des groupes de minorités visibles d'avoir fréquenté l'école pendant la période de référence.

En général, les jeunes femmes de minorités visibles étaient légèrement plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir fréquenté l'école (79,0 % par rapport à 77,9 %). Toutefois, les jeunes femmes arabes (78,3 %) étaient légèrement moins susceptibles d'avoir fréquenté l'école que leurs homologues masculins (80,6 %), tout comme les jeunes femmes japonaises (75,6 %), comparativement aux jeunes hommes japonais (77,0 %).

Graphique 8 Population de 15 à 24 ans aux études à temps partiel ou à temps plein, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2011



Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes de minorités visibles représentent une proportion relativement élevée des femmes qui ont étudié dans des domaines moins souvent choisis par les femmes

Les trois principaux domaines d'études des femmes de 15 ans et plus titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire étaient les mêmes, indépendamment de l'appartenance à une minorité visible. Le domaine d'études le plus courant chez les femmes était celui du commerce, de la gestion et de l'administration publique, déclaré par 27,4 % des femmes de minorités visibles et par 26,2 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 14). La santé et les domaines connexes constituaient le domaine d'études suivant en importance, déclaré par 20,5 % des femmes de minorités visibles et par 22,4 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Le troisième domaine d'études en importance était celui des sciences sociales et du comportement et du droit, déclaré par environ 13 % des femmes.

Tableau 14 Principal domaine d'études, selon le sexe et l'appartenance à une minorité visible, Canada, 2011

	N'appartenant pas à une minorité visible Minorités v		s visibles	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Principal domaine d'études		pourc	entage	
Population détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires	100,0	100,0	100,0	100,0
Éducation	12,0	4,2	7,2	2,1
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	4,0	3,7	3,5	2,9
Sciences humaines	6,2	4,5	7,9	4,4
Sciences sociales et de comportements, et droit	13,0	6,9	13,2	7,6
Commerce, gestion et administration publique	26,2	15,3	27,4	21,1
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2,9	3,6	5,7	5,9
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,5	4,4	4,8	9,0
Architecture, génie et services connexes	3,0	41,8	5,5	34,6
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,5	3,4	1,0	1,5
Santé et domaines connexes	22,4	5,0	20,5	7,2
Services personnels, de protection et de transport	6,2	7,2	3,4	3,7
Autres domaines d'études	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011

Bien que le fait de détenir un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire dans les domaines scientifique ou technique ne soit pas fréquent au sein des deux groupes, les femmes appartenant à une minorité visible étaient plus susceptibles de déclarer avoir suivi ce type de formation que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Les femmes de minorités visibles représentaient 19,6 % de l'ensemble des femmes qui avaient fait des études

postsecondaires. Cependant, elles représentaient 31,9 % des femmes ayant fait des études dans le domaine des sciences physiques et de la vie et des technologies, 31,9 % des femmes ayant une attestation d'études postsecondaires en mathématiques, ainsi qu'en informatique et en sciences de l'information, et 31,1 % des femmes ayant une attestation d'études postsecondaires en architecture, en génie et en services connexes¹⁸.

En revanche, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'avoir fait des études en services personnels, de protection et de transport, représentant seulement 11,8 % des femmes ayant fait des études dans ces domaines. Elles étaient également moins susceptibles d'avoir étudié dans le domaine de l'éducation, représentant 12,7 % des femmes ayant une attestation d'études postsecondaires dans ce domaine.

Les femmes faisant partie des quatre principaux groupes de minorités visibles étaient les plus susceptibles d'avoir étudié en commerce, en gestion et en administration publique ou en santé et dans les domaines connexes (tableau 15). Plus précisément, les femmes sud-asiatiques (24,9 %) et chinoises (32,3 %) étaient plus susceptibles d'avoir étudié dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique, alors que les femmes noires (29,9 %) et philippines (33,8 %) étaient plus susceptibles d'avoir étudié en santé et dans les domaines connexes.

Tableau 15
Cinq principaux domaines d'études des femmes de 15 ans et plus ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires parmi les quatre principaux groupes de minorités visibles, Canada, 2011

Groupe de minorités visibles	Pourcentage
Sud-Asiatiques	
Commerce, gestion et administration publique	24,9
Santé et domaines connexes	17,1
Sciences sociales et de comportements, et droit	13,9
Sciences humaines	13,7
Sciences physiques et de la vie et technologies	8,2
Chinoises	
Commerce, gestion et administration publique	32,3
Santé et domaines connexes	14,0
Sciences sociales et de comportements, et droit	12,0
Architecture, génie et services connexes	8,7
Sciences humaines	6,8
Noires	
Santé et domaines connexes	29,9
Commerce, gestion et administration publique	26,5
Sciences sociales et de comportements, et droit	15,7
Éducation	5,7
Services personnels, de protection et de transport	5,2
Philippines	
Santé et domaines connexes	33,8
Commerce, gestion et administration publique	29,0
Éducation	8,9
Sciences sociales et de comportements, et droit	8,5
Architecture, génie et services connexes	4,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La plupart des femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif font partie de la population active

Selon la définition de l'Enquête nationale auprès des ménages, les membres de la population active sont des personnes qui sont occupées ou au chômage, mais qui font quand même partie de la population active. Cela signifie que les personnes qui sont au chômage, mais qui cherchent un emploi, sont considérées comme des membres de la population active. Par ailleurs, les personnes qui ne font pas partie de la population active peuvent être, par exemple, des étudiants, des personnes prenant soin d'enfants ou des retraités.

En 2011, près de 62 % des femmes et de 71 % des hommes de 15 ans et plus faisaient partie de la population active, indépendamment de l'appartenance à une minorité visible (tableau 16). Des différences ont toutefois été observées au chapitre de l'activité sur le marché du travail au sein des groupes d'âge, et lorsque l'on tenait compte du statut d'immigrant.

Ainsi, chez les jeunes adultes de 15 à 24 ans, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles de faire partie de la population active que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (48,4 % par rapport à 64,2 %). On a observé une tendance semblable chez les hommes.

^{18.} Le groupe « architecture, génie et services connexes » englobe des métiers en travail de précision (p. ex., soudage), en mécanique et réparation (p. ex., mécanicien automobile), en construction (p. ex., charpentier) et en transport et de personnes et de matériel (p. ex., chauffeur de camion).

Dans le principal groupe d'âge actif des 24 à 54 ans, les femmes de minorités visibles (75,6 %) étaient moins susceptibles de faire partie de la population active que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (83,2 %). La différence était toutefois principalement attribuable aux femmes immigrantes de minorités visibles, dont 74,6 % faisaient partie de la population active. Parmi la population née au Canada, les femmes de minorités visibles étaient légèrement plus susceptibles de faire partie de la population active que les femmes nées au Canada n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles (85,0 % par rapport à 83,5 %).

Dans les deux autres groupes les plus âgés (55 à 64 ans et 65 ans et plus), les femmes de minorités visibles et celles n'appartenant pas à une minorité visible étaient tout aussi susceptibles de faire partie de la population active. Toutefois, dans le groupe d'âge actif des 55 à 64 ans, les femmes de minorités visibles nées au Canada affichaient un taux d'activité un peu plus élevé que les femmes nées au Canada qui n'appartenaient pas à une minorité visible (61,1 % par rapport à 55,8 %).

Tableau 16
Taux d'activité sur le marché du travail, selon l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, l'âge et le sexe,
Canada, 2011

	To	Total		Nés au Canada		Immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Population			pourc	entage			
15 ans et plus							
Minorité visible	61,7	71,4	65,0	65,4	61,2	73,6	
N'appartenant pas à une minorité visible	61,6	70,5	63,2	71,6	49,4	61,1	
15 à 24 ans							
Minorité visible	48,4	46,3	50,2	46,2	49,0	48,7	
N'appartenant pas à une minorité visible	64,2	64,0	64,5	64,3	58,4	59,6	
25 à 54 ans							
Minorité visible	75,6	88,2	85,0	88,9	74,6	88,9	
N'appartenant pas à une minorité visible	83,2	90,8	83,5	90,7	80,7	91,9	
55 à 64 ans							
Minorité visible	56,1	74,3	61,1	70,9	56,1	74,6	
N'appartenant pas à une minorité visible	56,0	68,5	55,8	67,6	57,4	73,4	
65 ans et plus	•		•				
Minorité visible	9,3	18,7	9,6	20,5	9,3	18,6	
N'appartenant pas à une minorité visible	9,3	18,5	9,4	18,8	9,1	17,6	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La majorité des femmes de minorités visibles occupent un emploi

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 indiquent que la majorité des femmes de minorités visibles (55,2 %) avaient un emploi en 2010. En revanche, le taux d'emploi observé chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible était légèrement plus élevé, soit 57,4 % (tableau 17).

Une plus grande proportion de femmes du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans occupaient un emploi. Parmi les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif, le taux d'emploi était de 68,6 %. À titre de comparaison, le taux d'emploi observé chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible était supérieur de plus de 10 points de pourcentage, soit 78,8 %.

Un important facteur qui influe sur l'écart au chapitre du taux d'emploi entre les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible est le statut d'immigrant. Lorsque l'on examinait uniquement la population née au Canada, le taux d'emploi observé dans le principal groupe d'âge actif était de 79,0 %, sans égard à l'appartenance à une minorité visible.

Toutefois, les femmes immigrantes de minorités visibles au Canada étaient moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues nées au Canada. Chez les femmes immigrantes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif, le taux d'emploi était de 67,3 %, soit 12,1 points de pourcentage de moins que le taux d'emploi observé chez leurs homologues du même groupe d'âge nées au Canada.

L'écart au chapitre du taux d'emploi entre les femmes nées au Canada et les femmes immigrantes était toutefois plus faible chez celles qui n'appartenaient pas à un groupe de minorités visibles. Les femmes immigrantes n'appartenant pas à une minorité visible affichaient un taux d'emploi de 75,4 %, soit 3,8 points de pourcentage de moins que le taux observé chez leurs homologues nées au Canada.

De façon générale, le taux d'emploi des femmes était plus faible que celui des hommes. L'écart était le plus grand toutefois chez les femmes de minorités visibles de tous les groupes d'âge, à l'exception de celles de 65 ans et plus. Au sein du principal groupe d'âge actif, le taux d'emploi des femmes de minorités visibles était inférieur de 13,2 points de pourcentage à celui des hommes de minorités visibles. Par comparaison, le taux d'emploi des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible était inférieur de 6,5 points de pourcentage à celui de leurs homologues de sexe masculin.

Tableau 17
Taux d'emploi de la population, selon l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, l'âge et le sexe, Canada, 2011

	To	Total		Nés au Canada		grants
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Population			pourc	entage		
15 ans et plus						
Minorité visible	55,2	64,8	57,7	57,4	54,8	67,4
N'appartenant pas à une minorité visible	57,4	65,0	59,0	65,9	46,1	57,4
15 à 24 ans						
Minorité visible	39,0	36,3	40,6	35,9	39,3	38,7
N'appartenant pas à une minorité visible	54,9	53,2	55,2	53,4	49,5	49,4
25 à 64 ans						
Minorité visible	68,6	81,8	79,4	83,0	67,3	82,4
N'appartenant pas à une minorité visible	78,8	85,3	79,2	85,1	75,4	87,0
55 à 64 ans						
Minorité visible	51,5	68,3	58,5	65,6	51,4	68,6
N'appartenant pas à une minorité visible	53,0	63,7	52,8	62,9	54,3	69,0
65 ans et plus						
Minorité visible	8,4	17,2	9,2	19,5	8,3	17,1
N'appartenant pas à une minorité visible	8,6	17,3	8,7	17,5	8,5	16,7

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux d'emploi diffère selon le groupe de minorités visibles

Les taux d'emploi variaient considérablement entre les différents groupes de minorités visibles. Au sein du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans, les femmes philippines étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi (84,0 %) (tableau 18). Elles étaient également plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (78,8 %), soit une différence de 5,2 points de pourcentage. Au sein du même groupe d'âge, les femmes arabes (51,5 %), asiatiques occidentales (54,7 %) et coréennes (56,1 %) étaient les moins susceptibles d'occuper un emploi. Leurs taux d'emploi étaient respectivement de 27,3, de 24,1 et de 22,7 points de pourcentage inférieurs à ceux des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Les différences observées au chapitre des taux d'emploi entre les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient moins importantes au sein de la population née au pays. Dans cette population, plusieurs groupes de femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. À cet égard, les femmes nées au Canada d'origine chinoise (83,1 %), japonaise (82,5 %), philippine (82,3 %) et asiatique du Sud-Est (81,0 %) du principal groupe d'âge actif étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes nées au Canada du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible (79,2 %).

Tableau 18
Taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans, selon le groupe de minorités visibles et le statut d'immigrant, Canada, 2011

	Total ¹	Nées au Canada	Immigrantes				
Groupe de minorités visibles		pourcentage					
Minorités visibles	68,6	79,4	67,3				
Sud-Asiatiques	65,6	80,2	64,0				
Chinoises	70,0	83,1	68,5				
Noires	70,1	75,6	69,3				
Philippines	84,0	82,3	82,7				
Latino-Américaines	66,7	75,0	67,9				
Arabes	51,5	72,8	50,8				
Asiatiques du Sud-Est	69,2	81,0	68,0				
Asiatiques occidentales	54,7	75,5	54,8				
Coréennes	56,1	78,2	58,2				
Japonaises	68,4	82,5	63,1				
Autre minorité visible	71,3	76,9	70,4				
Minorités visibles multiples	72,5	77,6	71,5				
N'appartenant pas à une minorité visible	78,8	79,2	75,4				

1. Le total comprend les résidentes non permanentes au Canada titulaires d'un permis d'emploi ou d'études, ou revendicatrices du statut de réfugié.

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux de chômage des femmes de minorités visibles est lié au statut d'immigrant

Le taux de chômage représente la proportion de membres de la population active qui sont au chômage. De façon générale, les femmes de minorités visibles étaient un peu plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. Parmi les femmes de minorités visibles de 15 ans et plus, 10,6 % étaient au chômage la semaine précédant le Recensement de 2011 (tableau 19). Le taux de chômage de ce groupe était plus élevé que celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (6,7 %), et légèrement plus élevé que celui des hommes de minorités visibles (9,3 %). Cela dit, les tendances relatives au chômage différaient entre la population née au Canada et la population immigrante.

Au sein de la population née au pays, les femmes de minorités visibles étaient globalement légèrement moins susceptibles d'être au chômage que les hommes de minorités visibles (11,4 % par rapport à 12,3 %). Toutefois, dans le principal groupe d'âge actif, le taux de chômage parmi les femmes et les hommes de minorités visibles nés au Canada était le même (6,7 % dans les deux cas). Cependant, parmi les personnes de 15 à 24 ans nées au Canada, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles d'être au chômage que leurs homologues masculins (19,1 % par rapport à 22,4 %). Cela était aussi le cas chez les personnes nées au Canada de 55 à 64 ans, parmi lesquelles 4,1 % des femmes de minorités visibles et 7,5 % des hommes de minorités visibles étaient au chômage.

En revanche, le taux de chômage des femmes immigrantes de minorités visibles était plus élevé que celui de leurs homologues masculins (10,5 % par rapport à 8,5 %). Dans l'ensemble, cette différence était attribuable au principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans et aux personnes de 65 ans et plus. Par exemple, chez les immigrants du principal groupe d'âge actif, les femmes de minorités visibles affichaient un taux de chômage de 9,8 %, comparativement au taux de 7,3 % observé chez les hommes de minorités visibles. De même, parmi les immigrants âgés, le taux de chômage était de 10,3 % chez les femmes de minorités visibles et de 8,0 % chez les hommes de minorités visibles.

L'ampleur de l'écart entre les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible au chapitre du taux de chômage était aussi influencée par le statut d'immigrant. Au sein de la population née au Canada, l'écart le plus marqué était chez les personnes de 15 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, le taux de chômage était de 19,1 % chez les femmes de minorités visibles et de 14,5 % chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, soit une différence de 4,6 points de pourcentage. L'écart se rétrécissait au sein du principal groupe d'âge actif, parmi lequel les femmes de minorités visibles affichaient un taux de chômage supérieur de 1,5 point de pourcentage à celui de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. La tendance s'inversait ensuite chez les femmes nées au Canada de 55 à 64 ans. Dans ce groupe d'âge, les femmes de minorités visibles affichaient un taux d'emploi légèrement inférieur (4,1 % par rapport à 5,3 %, soit un écart de 1,2 point de pourcentage). Chez les aînés, les femmes de minorités visibles nées au Canada étaient encore moins susceptibles d'être sans travail que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (4,3 % par rapport à 7,7 %, soit un écart de 3,4 points de pourcentage).

Tableau 19
Taux de chômage selon l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, l'âge et le sexe, Canada, 2011

	To	Total		Nés au Canada		grants
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Population			pourc	entage		
15 ans et plus						
Minorités visibles	10,6	9,3	11,4	12,3	10,5	8,5
N'appartenant pas à une minorité visible	6,7	7,8	6,7	7,9	6,7	6,1
15 à 24 ans						
Minorités visibles	19,5	21,5	19,1	22,4	19,8	20,5
N'appartenant pas à une minorité visible	14,5	16,9	14,5	16,9	15,3	17,2
25 à 54 ans						
Minorités visibles	9,3	7,2	6,7	6,7	9,8	7,3
N'appartenant pas à une minorité visible	5,3	6,0	5,2	6,1	6,5	5,4
55 à 64 ans						
Minorités visibles	8,2	8,1	4,1	7,5	8,3	8,1
N'appartenant pas à une minorité visible	5,3	6,9	5,3	7,0	5,3	6,0
65 ans et plus						
Minorités visibles	10,2	7,8	4,3	5,0	10,3	8,0
N'appartenant pas à une minorité visible	7,4	6,5	7,7	6,9	6,6	5,1

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux de chômage diffère selon le groupe de minorités visibles

Les taux de chômage variaient considérablement entre les groupes de minorités visibles en 2011. Parmi les femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans), le taux de chômage allait de 4,7 % chez les Philippines à 16,0 % chez les Arabes (tableau 20). Le taux de chômage des Philippines était inférieur de 0,6 point de pourcentage et celui des Arabes était supérieur de 10,7 points de pourcentage à celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Lorsque l'on tenait compte du statut d'immigrant, l'écart entre le taux de chômage des minorités visibles et celui des femmes n'appartenant pas à une minorité était inférieur pour la majorité des groupes de minorités visibles. Par exemple, le taux de chômage des femmes arabes nées au Canada était de 7,2 %, soit 2 points de pourcentage de plus que le taux de chômage des femmes nées au Canada n'appartenant pas à une minorité visible. Les femmes japonaises nées au Canada étaient quant à elles moins susceptibles (3,2 %) d'être au chômage que l'ensemble des femmes nées au Canada n'appartenant pas à une minorité visible (5,2 %).

Tableau 20
Taux de chômage des femmes de 25 à 54 ans, selon le groupe de minorités visibles et le statut d'immigrant, Canada, 2011

	Total	Nées au Canada	Immigrantes			
Groupe de minorités visibles	pourcentage					
Minorités visibles	9,3	6,7	9,8			
Sud-Asiatiques	10,7	6,3	11,3			
Chinoises	7,7	5,3	8,1			
Noires	11,2	8,8	11,7			
Philippines	4,7	5,0	5,2			
Latino-Américaines	10,5	9,0	10,4			
Arabes	16,0	7,2	16,7			
Asiatiques du Sud-Est	8,9	6,2	9,3			
Asiatiques occidentales	13,7	10,8	13,8			
Coréennes	9,3	5,6	9,6			
Japonaises	6,1	3,2	9,2			
Autre minorité visible	9,0	7,5	9,0			
Minorités visibles multiples	8,4	9,0	8,2			
N'appartenant pas à une minorité visible	5,3	5,2	6,5			

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel

Parmi les personnes occupant un emploi en 2010, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir travaillé la plupart du temps à temps partiel, sans égard à l'appartenance à une minorité visible¹⁹. Durant cette année, 27,7 % des femmes de minorités visibles et 29,5 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible ont indiqué qu'elles avaient travaillé principalement ou seulement à temps partiel (tableau 21). En revanche, 16,8 % des hommes de minorités visibles et 15,2 % des hommes n'appartenant pas à une minorité visible travaillaient principalement ou seulement à temps partiel en 2010.

Le travail à temps partiel était plus courant chez les travailleurs les plus jeunes que chez les travailleurs les plus âgés. Parmi les personnes de 15 à 24 ans, les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles d'avoir travaillé à temps partiel que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (66,2 % par rapport à 61,1 %). En revanche, chez les personnes de 65 ans et plus, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles d'avoir travaillé à temps partiel que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (46,9 % par rapport à 56,7 %).

Tableau 21
Proportion de la population de 15 ans et plus occupant un emploi ayant travaillé à temps partiel en 2010, selon l'appartenance à une minorité visible, le groupe d'âge et le sexe, Canada

		Femmes		Hommes		
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible		
Groupe d'âge	,	pourcentage				
Total — Groupes d'âge	27,7	29,5	16,8	15,2		
15 à 24 ans	66,2	61,1	57,2	46,5		
25 à 54 ans	20,1	20,3	9,2	6,2		
55 à 64 ans	22,7	29,7	11,3	12,9		
65 ans et plus	46,9	56,7	32,5	39,4		

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

^{19.} Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on a demandé aux personnes ayant travaillé en 2010 de déclarer si elles avaient travaillé à temps plein (soit 30 heures ou plus par semaine) ou non, peu importe l'emploi occupé. Ainsi, les personnes ayant occupé un emploi à temps partiel pendant une partie de l'année et un emploi à temps plein pendant l'autre partie de l'année devaient répondre à cette question en tenant compte de l'emploi qu'elles avaient occupé pendant le plus grand nombre de semaines.

Les femmes de minorités visibles sont plus susceptibles que les autres femmes d'occuper des professions moins fréquentes chez les femmes

Plus des trois quarts des femmes de minorités visibles (76,7 %) et des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (77,9 %) de 25 à 54 ans travaillaient dans l'un de quatre groupes professionnels. Parmi les femmes de minorités visibles, la profession la plus souvent déclarée était dans le secteur des ventes et des services (26,1 %), suivi du secteur des affaires, de la finance et de l'administration (22,9 %), de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (15,8 %), et de la santé (11,9 %) (tableau 22). Comparativement aux femmes de minorités visibles, le reste de la population féminine était un peu moins susceptible de travailler dans le secteur des ventes et des services (21,1 %), et un peu plus susceptible de travailler dans le secteur des affaires et des professions connexes (26,1 %), ainsi que dans celui de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (19,0 %).

Certaines différences ont été observées entre les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible au chapitre des professions les moins souvent déclarées. Les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif étaient un peu moins susceptibles d'occuper un emploi en gestion que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (7,8 % par rapport à 10,3 %). Par ailleurs, les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'occuper un emploi dans la fabrication et les services d'utilité publique (6,0 % par rapport à 2,3 %), ainsi qu'en sciences naturelles et appliquées (5,3 % par rapport à 3,6 %).

De façon générale, les professions des femmes de minorités visibles et des femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient plus semblables que celles des femmes et des hommes. Cependant, la profession la plus souvent déclarée par les hommes de minorités visibles du principal groupe d'âge était, tout comme les femmes, dans les ventes et les services (20,3 %). En revanche, cette proportion était de 13,5 % chez les hommes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible. Sans égard à l'appartenance à une minorité visible, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi dans les métiers, les transports et la machinerie et dans les professions connexes, ainsi qu'en sciences naturelles et appliquées et en gestion.

Tableau 22 Groupes professionnels de la population de 25 à 54 ans, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Canada, 2011

	Femmes		Hommes		
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	
Groupe professionnel		pource	entage		
Toutes les professions	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ventes et services	26,1	21,1	20,3	13,5	
Métiers, transports, conduite de machines ou professions connexes	1,5	2,0	19,1	28,6	
Sciences naturelles et appliquées et professions connexes	5,3	3,6	16,5	11,4	
Gestion	7,8	10,3	11,7	15,0	
Affaires, finance et administration	22,9	26,1	11,6	8,9	
Fabrication et services d'utilité publique	6,0	2,3	7,8	6,2	
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	15,8	19,0	6,4	8,3	
Santé	11,9	11,6	3,6	2,3	
Arts, culture, sports et loisirs	2,1	3,1	2,0	2,5	
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,6	0,8	1,1	3,4	

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes faisant partie des quatre principaux groupes de minorités visibles étaient surtout susceptibles d'occuper un emploi dans les ventes et les services ou dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration. Les femmes chinoises de 25 à 54 ans étaient surtout susceptibles d'occuper un emploi dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration (28,2 %), alors que les femmes sud-asiatiques (26,6 %), philippines (25,0 %) et noires (24,8 %) étaient surtout susceptibles d'occuper un emploi dans les ventes et les services (tableau 23).

Tableau 23 Cinq principaux groupes professionnels des femmes de 25 à 54 ans parmi les quatre principaux groupes de minorités visibles, Canada, 2011

Groupes de minorités visibles	Pourcentage
Sud-Asiatiques	
Ventes et services	26,6
Affaires, finance et administration	23,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	14,0
Santé	9,8
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	9,1
Chinoises	
Affaires, finance et administration	28,2
Ventes et services	23,6
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	11,1
Gestion	9,4
Sciences naturelles et appliquées et professions connexes	9,3
Noires	
Ventes et services	24,8
Affaires, finance et administration	22,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	18,5
Santé	17,9
Gestion	6,0
Philippines	
Ventes et services	25,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	22,8
Affaires, finance et administration	19,2
Santé	18,0
Gestion	5,0

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes de minorités visibles de 55 ans et plus déclarent une proportion plus élevée de revenus générés par un emploi que les autres femmes du même groupe d'âge

Le revenu total d'une personne comprend deux grandes composantes, soit le revenu du marché, comme le revenu d'emploi, le revenu de placements et le revenu de retraite, et les transferts gouvernementaux, comme les prestations pour enfants, l'assurance-emploi, les prestations de la sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec.

L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a permis de recueillir des renseignements sur le revenu des ménages en 2010. La grande majorité des revenus déclarés par la population de 15 ans et plus provenait des sources de revenu du marché (tableau 24). Les femmes de minorités visibles et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible ont déclaré des proportions semblables de revenu total provenant des sources de revenu du marché (82,7 % et 83,2 % respectivement). Ces proportions étaient toutefois inférieures à celles déclarées par leurs homologues masculins (91,6 % et 90,7 % respectivement).

Tableau 24 Sources de revenu du marché, selon l'appartenance à une minorité visible, l'âge et le sexe, Canada, 2010

			Femmes	Hommes		
		Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	
Groupe d'âge	Type de revenu		pourc	entage		
	Revenu du marché	82,7	83,2	91,6	90,7	
	Revenu d'emploi	75,3	69,5	84,3	76,6	
	Revenu de placements	3,6	5,0	3,3	4,7	
	Revenu de retraite (p. ex., pensions)	2,2	6,8	2,6	7,8	
15 ans et plus	Autre revenu en espèces	1,5	1,9	1,3	1,6	
	Revenu du marché	86,2	87,2	89,6	91,4	
	Revenu d'emploi	77,6	80,9	81,3	86,4	
	Revenu de placements	3,4	2,9	3,0	2,3	
	Revenu de retraite (p. ex., pensions)	0,1	0,1	0,1	0,1	
15 à 24 ans	Autre revenu en espèces	5,2	3,3	5,1	2,6	
	Revenu du marché	86,0	89,6	95,2	96,1	
	Revenu d'emploi	82,4	85,2	91,9	91,8	
	Revenu de placements	2,4	2,9	2,2	3,0	
	Revenu de retraite (p. ex., pensions)	0,1	0,2	0,1	0,4	
25 à 54 ans	Autre revenu en espèces	1,1	1,3	0,9	0,9	
	Revenu du marché	89,7	89,9	93,0	93,1	
	Revenu d'emploi	75,4	68,0	81,3	72,6	
	Revenu de placements	7,0	6,7	5,3	6,1	
	Revenu de retraite (p. ex., pensions)	4,9	11,9	4,4	11,6	
55 à 64 ans	Autre revenu en espèces	2,3	3,4	2,0	2,8	
	Revenu du marché	42,9	50,7	60,6	65,9	
	Revenu d'emploi	14,7	9,9	28,5	20,3	
	Revenu de placements	9,0	11,3	9,0	10,2	
	Revenu de retraite (p. ex., pensions)	17,6	27,5	21,5	33,4	
65 ans et plus	Autre revenu en espèces	1,7	2,0	1,6	2,1	

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

De manière générale, la majorité du revenu du marché était attribuable au revenu d'emploi. La proportion du revenu total des femmes de 15 ans et plus provenait essentiellement de ce revenu, sans égard à l'appartenance à une minorité visible. Le revenu d'emploi représentait une proportion un peu plus forte du revenu total des femmes de minorités visibles (75,3 %), comparativement aux femmes n'appartenant pas à une minorité visible (69,5 %). La proportion du revenu total généré par un emploi était aussi plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les hommes de minorités visibles ont déclaré que 84,3 % de leur revenu total provenait de leur revenu d'emploi, alors que ce pourcentage était 76,6 % chez les hommes n'appartenant pas à une minorité visible.

La proportion du revenu total généré par un emploi était plus élevée chez les personnes du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans. Dans ce groupe d'âge, le revenu d'emploi représentait 82,4 % du revenu total déclaré par les femmes de minorités visibles et 85,2 % du revenu total déclaré par les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. La proportion du revenu généré par un emploi déclarée par les hommes était d'environ 92 %, sans égard à l'appartenance à une minorité visible.

À mesure que la population vieillit et commence à quitter la population active, la proportion occupée par le revenu d'emploi dans le revenu total diminue. Bien que les sources de revenu du marché représentaient tout de même, de façon générale, environ 90 % du revenu déclaré par les femmes de 55 à 64 ans, indépendamment de l'appartenance à une minorité visible, la proportion du revenu généré par un emploi par rapport au revenu total était plus faible dans ce groupe d'âge comparativement aux groupes d'âge plus jeunes. La transition vers d'autres sources de revenus était moins marquée chez les femmes de minorités visibles que chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible.

Le revenu d'emploi représentait 75,4 % du revenu total déclaré par les femmes de minorités visibles de 55 à 64 ans, comparativement à 68,0 % chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible. Parallèlement, une proportion moindre du revenu déclaré par les femmes de minorités visibles de ce groupe d'âge provenait du revenu de retraite (p. ex., de pensions) comparativement au revenu des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (4,9 % par rapport à 11,9 %).

Ces différences étaient encore plus marquées chez les femmes de 65 ans et plus, chez qui le revenu d'emploi représentait 14,7 % du revenu total déclaré par les femmes de minorités visibles, comparativement à 9,9 % du revenu total déclaré par les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Les femmes de minorités visibles de ce groupe

d'âge ont déclaré une plus faible proportion du revenu total provenant de revenus de placements que les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible (9,0 % par rapport à 11,3 %), ainsi qu'une plus faible proportion du revenu total provenant du revenu de retraite (17,6 % par rapport à 27,5 %).

Les femmes de minorités visibles ont un revenu d'emploi moins élevé que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible

Les femmes de minorités visibles gagnaient un revenu généralement inférieur à celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 contenait des données sur le revenu d'emploi gagné en 2010. Parmi les femmes qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année en 2010, le revenu d'emploi médian des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus était de 39 330 \$, comparativement à 42 848 \$ chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Les hommes ont déclaré un revenu d'emploi plus élevé en moyenne que celui des femmes. Le revenu d'emploi médian des hommes de minorités visibles de 15 ans et plus était de 46 603 \$, alors qu'il était de 54 336 \$ chez les hommes n'appartenant pas à une minorité visible.

Le revenu d'emploi médian des personnes du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans était plus élevé que le revenu médian de la population adulte totale. Parmi les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif, le revenu d'emploi médian était de 40 088 \$. À titre de comparaison, le revenu d'emploi médian était de 44 681 \$ chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible, ce qui constitue un écart de 4 593 \$ (tableau 25).

Cet écart était principalement en raison du revenu plus faible chez les femmes de minorités visibles de première génération. Les femmes de minorités visibles de première génération du principal groupe d'âge actif gagnaient un revenu médian de 38 651 \$ en 2011. Par comparaison, les femmes de première génération du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible gagnaient un revenu médian de 45 572 \$, ce qui constitue une différence de près de 7 000 \$.

L'écart observé au chapitre du revenu d'emploi se rétrécissait à un peu plus de 1 000 \$ chez les femmes de deuxième génération. Les femmes de minorités visibles de deuxième génération de 25 à 54 ans gagnaient un revenu médian de 48 493 \$, alors que les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible gagnaient un revenu médian de 49 637 \$. Chez les femmes de troisième génération, le revenu médian des femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif était plus élevé que celui des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible.

Tableau 25 Revenu d'emploi médian des femmes de 25 à 54 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année, selon l'appartenance à une minorité visible et le statut des générations, Canada, 2011

	Total — Population	Minorités	N'appartenant pas à une minorité	
	féminine	visibles	visible	Différence
Génération		dollars canadiens		
Total des générations	43 785	40 088	44 681	4 593
Première génération	40 694	38 651	45 572	6 921
Deuxième génération	49 441	48 493	49 637	1 144
Troisième génération ou plus	43 452	44 875	43 444	-1 431

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le revenu d'emploi médian variait considérablement selon le groupe de minorités visibles. Ainsi, parmi les femmes du principal groupe d'âge actif qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année en 2010, le revenu d'emploi médian allait de 36 020 \$ chez les Philippines à 47 103 \$ chez les Japonaises.

Les femmes de minorités visibles sont plus susceptibles de vivre en situation de faible revenu que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible

En 2011, les femmes et les filles de minorités visibles étaient plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. Dans l'ensemble, 21,9 % des femmes et des filles de minorités visibles vivaient en situation de faible revenu selon la mesure du faible revenu après impôt (MFR-Al)²⁰ de l'Enquête nationale auprès des ménages (tableau 26). Une proportion semblable (21,1 %) d'hommes et de garçons de minorités visibles vivaient aussi en situation de faible revenu. Par comparaison, parmi la population n'appartenant pas à une minorité visible, la prévalence du faible revenu était de 14,3 % chez les femmes et les filles et de 12,2 % chez les hommes et les garçons.

^{20.} La MFR-Al représente un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian après impôt ajusté des ménages observé au niveau de la personne, « ajusté » signifiant que les besoins du ménage ont été pris en compte. L'ajustement en fonction de la taille du ménage rend compte du fait que les besoins de celui-ci augmentent au fur et à mesure que le nombre de ses membres augmente, mais pas nécessairement dans la même proportion pour chaque membre additionnel.

La différence au chapitre de la prévalence du faible revenu entre la population de minorités visibles et la population n'appartenant pas à une minorité visible était plus marquée chez les enfants et les jeunes adultes. Par exemple, la fréquence du faible revenu était de 26,3 % chez les femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans, alors qu'elle était de 15.8 % chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible.

Les immigrants de moins de 55 ans étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada de vivre en situation de faible revenu. Cette différence était plus marquée chez les femmes de minorités visibles. Par exemple, 29,2 % des femmes immigrantes de minorités visibles de 15 à 24 ans vivaient en situation de faible revenu en 2011, alors que cette proportion était de 18,6 % chez les femmes de minorités visibles du même groupe d'âge nées au Canada. Dans l'ensemble de la population n'appartenant pas à une minorité visible, 20,8 % des immigrantes de 15 à 24 ans étaient en situation de faible revenu, comparativement à 15,4 % des femmes du même groupe d'âge nées au Canada.

Tableau 26
Prévalence du faible revenu, selon l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, l'âge et le sexe, Canada, 2011

	To	otal	al Nés au Canada		Immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Faible revenu	e revenu					
Total — Groupes d'âge						
Minorités visibles	21,9	21,1	19,3	18,5	22,0	21,0
N'appartenant pas à une minorité visible	14,3	12,2	14,2	12,2	14,3	12,3
Moins de 15 ans						
Minorités visibles	25,4	25,2	22,3	21,8	34,3	36,2
N'appartenant pas à une minorité visible	15,2	15,2	14,9	14,9	26,1	25,7
15 à 24 ans						
Minorités visibles	26,3	26,2	18,6	17,9	29,2	28,6
N'appartenant pas à une minorité visible	15,8	13,7	15,4	13,3	20,8	18,7
25 à 54 ans						
Minorités visibles	20,7	19,3	12,6	11,1	21,3	19,8
N'appartenant pas à une minorité visible	12,7	11,2	12,5	10,9	14,3	13,7
55 à 64 ans						
Minorités visibles	17,1	16,8	17,3	16,9	17,0	16,7
N'appartenant pas à une minorité visible	14,4	13,2	14,5	13,2	13,4	13,1
65 ans et plus						
Minorités visibles	17,3	14,3	15,1	9,8	17,4	14,4
N'appartenant pas à une minorité visible	16,2	9,5	17,1	10,0	12,9	7,4

Note: La MFR-Al représente un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian après impôt ajusté des ménages observé au niveau de la personne, « ajusté » signifiant que les besoins du ménage ont été pris en compte. L'ajustement en fonction de la taille du ménage rend compte du fait que les besoins de celui-ci augmentent au fur et à mesure que le nombre de ses membres augmente, mais pas nécessairement dans la même proportion pour chaque membre additionnel.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes de minorités visibles sont plus susceptibles de déclarer avoir fait l'objet de discrimination que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible

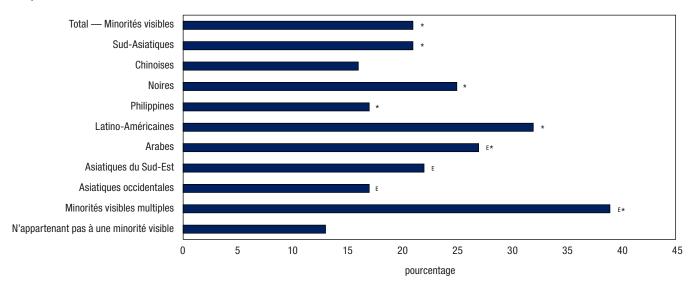
L'Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014 a permis de recueillir des données sur les expériences de la discrimination au cours des cinq dernières années. De façon générale, les femmes de 15 ans et plus étaient plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge de déclarer avoir fait l'objet de discrimination au moins une fois au cours des cinq dernières années (15 % par rapport à 12 %). Toutefois, lorsque l'on tenait compte de l'appartenance à une minorité visible, l'écart entre les sexes était statistiquement significatif uniquement chez les personnes n'appartenant pas à une minorité visible.

Tant les femmes de minorités visibles (21 %) que les hommes de minorités visibles (19 %) étaient plus susceptibles que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer avoir fait l'objet de discrimination au cours des cinq dernières années (13 % et 11 % respectivement).

Parmi les huit principaux groupes de minorités visibles, les femmes latino-américaines (32 %), arabes (27 %), noires (25 %) et sud-asiatiques (21 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir fait l'objet de discrimination que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (graphique 9). Dans les groupes de minorités visibles, il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans la proportion de femmes et d'hommes qui déclaraient avoir fait l'objet de discrimination.

Graphique 9 Proportion des femmes de 15 ans et plus ayant déclaré avoir fait l'objet de discrimination au Canada au cours des cinq dernières années, selon certains groupes de minorités visibles, 2014

Groupe de minorités visibles



^E à utiliser avec prudence

Notes: Les groupes de minorités visibles qui figurent dans le présent graphique sont les huit principaux groupes de minorités visibles au Canada, ainsi que le groupe de minorités visibles multiples; les estimations pour les plus petits groupes étaient trop peu fiables pour être publiées. Ces groupes ont toutefois été inclus dans le total des minorités visibles.

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2014.

Même si les femmes immigrantes (18 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir fait l'objet de discrimination que les femmes nées au Canada (14 %), cette différence s'estompait lorsque l'on tenait compte de l'appartenance à une minorité visible. Parmi les femmes de minorités visibles, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre la proportion de femmes nées au Canada (24 %) et la proportion d'immigrantes (21 %) ayant fait l'objet de discrimination. Il en était de même pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, parmi lesquelles 13 % des femmes nées au Canada et 14 % des immigrantes ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination.

La majorité des femmes de minorités visibles qui ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ont indiqué que cette discrimination était attribuable à leur appartenance ethnique ou à leur culture (62 %), ou à leur race ou à leur couleur (62 %) (tableau 27). Les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer que la raison pour laquelle elles ont fait l'objet de discrimination était leur appartenance ethnique ou leur culture, leur race ou leur couleur, leur religion, ou leur langue. Elles étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer que la raison pour laquelle elles ont fait l'objet de discrimination était leur sexe ou leur âge.

 $[\]star$ valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » (p < 0,05)

Tableau 27

Motif de discrimination à l'endroit des personnes de 15 ans et plus ayant déclaré avoir fait l'objet de discrimination au cours des cinq dernières années, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Canada, 2014

		Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	
Motif de discrimination	pourcentage				
Sexe	29 [*]	39	14	15	
Appartenance ethnique ou culture	62 [*]	19	65*	29	
Race ou couleur	62 [*]	17	66*	27	
Apparence physique (autre que la couleur)	24	26	20	21	
Religion	20 [*]	12	24*	15	
Orientation sexuelle	F	7	3 ^E	6	
Âge	14*	26	11 ^E	20	
Incapacité physique ou mentale	F	14	3 ^{E*}	14	
Langue	29 [*]	14	26	22	
Autre	4 ^E	4	6 ^E	5 ^E	

E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2014.

Près de la moitié des femmes qui ont fait l'objet de discrimination ont indiqué que l'incident s'est produit au travail ou au moment de présenter une demande d'emploi ou d'avancement, sans égard à l'appartenance à une minorité visible. Les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'indiquer avoir fait l'objet de discrimination dans un magasin, une banque ou un restaurant (54 % par rapport à 35 %), ainsi qu'au moment de franchir la frontière au cours des cinq dernières années (12 % par rapport à 3 %). Ces différences ont aussi été observées chez les hommes.

Le niveau de confiance envers les institutions varie selon l'appartenance à une minorité visible

Dans l'Enquête sociale générale de 2013, on a demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de confiance envers plusieurs institutions canadiennes. Les femmes et les hommes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient en général plus confiants envers les institutions que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. Cela signifie qu'ils étaient plus susceptibles d'évaluer leur niveau de confiance à 4 ou 5 sur une échelle de 5, 1 signifiant « aucune confiance » et 5, « une grande confiance ». Par exemple, 71 % des femmes de minorités visibles ont indiqué avoir confiance au système de justice et aux tribunaux, comparativement à 56 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 28).

On a relevé deux exceptions à cette tendance générale: les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'indiquer avoir confiance envers les marchands locaux et les gens d'affaires (48 % par rapport à 67 %). La même tendance a été observée chez les hommes. De plus, les femmes et les hommes de minorités visibles étaient aussi susceptibles que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible d'indiquer avoir confiance au service de police.

F trop peu fiable pour être publié

 $^{^*}$ valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)

Tableau 28 Confiance envers les institutions, selon le type d'institution et le groupe de minorités visibles, Canada, 2013

		Type d'institution							
	Police	Système de justice et tribunaux	Système scolaire	Parlement fédéral	Banques	Grandes entreprises	Marchands locaux et gens d'affaires	Médias canadiens	
Groupe de minorités visibles				pour	centage				
Femmes									
Minorités visibles	77	71*	72*	58*	71*	42*	48*	46*	
Sud-Asiatiques	82	78*	72*	66*	79*	47*	52*	47*	
Chinoises	69*	62	73*	47*	66	36	39*	43	
Noires	72*	60	68	47*	58	31	36*	39	
Philippines	79	76*	80*	71*	80*	56*	57*	63*	
Latino-Américaines	78	72*	75*	62*	72*	47*	68	54*	
Arabes	91*	85*	81*	73*	78*	53*	41*	48	
Asiatiques du Sud-Est	82	79*	73*	64*	68	44 ^E	51*	47	
Asiatiques occidentales	83	86*	80*	64*	73*	45 ^E	62	51	
Coréennes	77	61 ^E	67	51 ^E	59 ^E	32 ^E	45 ^{E*}	42 ^E	
Japonaises	81	82*	65 ^E	F	73	F	65 ^E	F	
Autre minorité visible	49 ^{E*}	48 ^E	F	F	55 ^E	F	39 ^{E*}	F	
Minorités visibles multiples	75	70*	60	49	66	32 ^E	48*	36 ^E	
N'appartenant pas à une									
minorité visible	79	56	60	36	62	30	67	40	
Hommes									
Minorités visibles	73	71*	70*	54*	64*	37*	51*	49*	
N'appartenant pas à une minorité visible	73	53	58	32	54	27	65	38	

^E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Les femmes de minorités visibles sont moins susceptibles de voter que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible

Les habitudes de vote constituent l'une des méthodes d'évaluation de l'engagement communautaire. Selon l'Enquête sociale générale sur l'identité sociale de 2013, les femmes et les hommes de minorités visibles étaient moins susceptibles de déclarer avoir voté lors des dernières élections à tous les ordres de gouvernement. Ainsi, à l'échelle fédérale et provinciale, 72 % des femmes de minorités visibles qui ont indiqué avoir le droit de voter ont dit l'avoir fait lors des dernières élections, comparativement à 82 % de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 29). À l'échelle municipale, 57 % des femmes de minorités visibles ont dit avoir voté, comparativement à 69 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Des tendances similaires ont été observées chez les hommes.

Parmi les femmes, les différences au chapitre des habitudes de vote liées à l'appartenance à une minorité visible étaient plus marquées dans le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus. À l'échelle fédérale, 82 % des femmes de minorités visibles de ce groupe d'âge ont dit avoir voté, par rapport à 91 % des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible. L'écart était plus important à l'échelle provinciale (78 % par rapport à 91 %), et encore plus important à l'échelle municipale (64 % par rapport à 81 %). Parmi les hommes, les différences au chapitre des habitudes de vote liées à l'appartenance à une minorité visible étaient plus marquées chez les plus jeunes (de 18 à 24 ans) et les plus vieux (65 ans et plus), à l'échelle fédérale et provinciale. À l'échelle municipale, l'écart était plus marqué dans le principal groupe d'âge actif et chez les personnes âgées.

F trop peu fiable pour être publié

^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)

Tableau 29
Proportion d'électeurs admissibles qui ont voté lors des dernières élections, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe,
Canada, 2013

	F	Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	
Type d'élections et groupe d'âge		pourc	entage		
Élections fédérales					
Total — Groupes d'âge	72*	82	73*	82	
18 à 24 ans	51	62	46*	62	
25 à 54 ans	72*	78	73*	79	
55 à 64 ans	88	89	88	88	
65 ans et plus	82*	91	85*	94	
Élections provinciales					
Total — Groupes d'âge	72*	82	67*	80	
18 à 24 ans	60	62	42*	58	
25 à 54 ans	71*	79	67*	76	
55 à 64 ans	84	89	83	87	
65 ans et plus	78*	91	82*	93	
Élections municipales					
Total — Groupes d'âge	57*	69	53*	66	
18 à 24 ans	42	44	37 ^E	40	
25 à 54 ans	58*	64	48*	61	
55 à 64 ans	68*	78	72	75	
65 ans et plus	64*	81	70*	84	

E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Les femmes de minorités visibles sont moins susceptibles de faire partie d'organismes et d'associations que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible

Faire partie d'un organisme ou d'une association est une des façons qu'ont les personnes de s'engager auprès de leur collectivité. En 2013, la majorité des femmes (65 %) et des hommes (66 %) de 15 ans et plus faisaient partie d'au moins un organisme ou une association.

Les femmes (62 %) et les hommes (61 %) de minorités visibles étaient moins susceptibles de faire partie d'un organisme ou d'une association que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (66 % et 67 %, respectivement). Chez les femmes, cet écart était important uniquement dans le principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans. Chez les hommes, cet écart était important à la fois dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans et dans celui des 25 à 54 ans (tableau 30).

Tableau 30
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant fait partie d'au moins un organisme ou une association au cours des 12 derniers mois, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Canada, 2013

	-	Femmes	Hommes		
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	
Groupe d'âge		pour	centage		
Total — Groupes d'âge	62*	66	61*	67	
15 à 24 ans	66	68	64*	72	
25 à 54 ans	61*	68	61*	67	
55 à 64 ans	60	65	60	66	
65 ans et plus	60	62	55	61	

^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe, à p < 0,05 **Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Certains groupes de femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que le reste de la population féminine de faire partie d'un organisme ou d'une association, comme les Philippines (56 %), les Arabes (46 %) et les Asiatiques occidentales (45 %), alors que d'autres groupes ne l'étaient pas (graphique 10). Les femmes appartenant à plusieurs groupes de minorités visibles étaient toutefois plus susceptibles de faire partie d'organismes et d'associations (82 %).

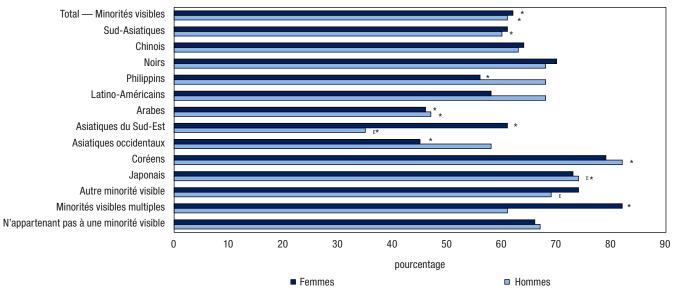
^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)

Les groupes d'hommes de minorités visibles qui étaient moins susceptibles que les hommes n'appartenant pas à une minorité visible de faire partie d'organismes et d'associations n'étaient pas tout à fait les mêmes que chez les femmes. En effet, les hommes sud-asiatiques (60 %) et asiatiques du Sud-Est (35 %^E) étaient statistiquement moins susceptibles d'être membre d'organismes et d'associations que les hommes n'appartenant pas à une minorité visible. Les hommes coréens (82 %) et japonais (74 %^E) étaient quant à eux plus susceptibles de faire partie d'organismes et d'associations que les hommes n'appartenant pas à une minorité visible. De plus, contrairement aux tendances observées chez les femmes, on n'a pas relevé de différences statistiquement significatives entre les proportions observées chez les hommes asiatiques occidentaux, philippins ou appartenant à plusieurs groupes de minorités visibles et celles observées chez leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible.

Les hommes philippins (68 %) étaient statistiquement plus susceptibles de faire partie d'organismes ou d'associations que les femmes philippines (56 %). En revanche, les hommes asiatiques du Sud-Est (35 %^E) étaient moins susceptibles d'être membres d'un organisme ou d'une association que leurs homologues de sexe féminin (61 %).

Graphique 10
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant fait partie d'un organisme ou à une association, selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Canada, 2013





E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Faire partie de types particuliers d'organismes et d'associations varie selon l'appartenance à une minorité visible

En 2013, indépendamment de l'appartenance à une minorité visible, les femmes ont le plus souvent désigné des syndicats ou des associations professionnelles comme organisme ou type d'organisme dont elles faisaient partie (tableau 31). Vingt-six pour cent des femmes de minorités visibles et 27 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient membres de ce type d'organisme. Les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles de déclarer faire partie d'un groupe d'appartenance religieuse (23 %), d'un organisme jeunesse (7 %) ou d'un club ou d'une association d'immigrants ou ethnique (8 %) que le reste de la population féminine. Par ailleurs, elles étaient moins susceptibles de déclarer être membres d'organismes sportifs ou récréatifs (20 %), d'organismes culturels, éducatifs ou de loisirs (18 %), de clubs sociaux (4 %^E) ou de groupes pour les personnes âgées (4 %).

On pouvait observer une tendance semblable chez les hommes de minorités visibles et le reste de la population masculine, à quelques exceptions près. Les hommes étaient tous autant susceptibles de faire partie d'un organisme culturel, éducatif ou de loisirs, sans égard à l'appartenance à une minorité visible. Toutefois, les hommes de minorités visibles (17 %) étaient plus susceptibles de faire partie d'un groupe scolaire ou communautaire que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible, et moins susceptibles (24 %) d'être membres d'un syndicat ou d'une association professionnelle.

 $^{^* \} valeur \ significative ment \ différente \ par \ rapport \ \grave{a} \ la \ catégorie \ « \ N'appartenant \ pas \ \grave{a} \ une \ minorité \ visible \ » \ selon \ le \ sexe \ (p < 0,05)$

Tableau 31
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant fait partie de types précis d'organismes et d'associations, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Canada, 2013

		Femmes		Hommes		
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible		
Type d'organisme ou d'association	pourcentage					
Syndicat ou association professionnelle	26	27	24*	29		
Parti ou organisme politique	3 ^E	4	4	5		
Organisme sportif ou récréatif	20*	29	28*	35		
Organisme culturel, éducatif ou de loisirs	18*	24	19	18		
Groupe d'appartenance religieuse	23*	15	20*	11		
Groupe scolaire ou communautaire	21	20	17*	14		
Club social	4 ^{E*}	6	3*	8		
Groupe pour les personnes âgées	4*	9	2*	5		
Organisme jeunesse	7*	5	6*	4		
Club ou association d'immigrants ou ethnique	8*	2	8*	2		

E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

La prévalence des problèmes de santé chroniques varie selon le sexe et l'appartenance à une minorité visible

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) recueille des données sur les problèmes de santé chroniques diagnostiqués qui devraient durer six mois ou plus ou qui durent depuis au moins six mois. Les données recueillies entre 2013 et 2014 révèlent que les femmes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient moins susceptibles de souffrir de problèmes de santé chroniques que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible²¹. Notamment, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible de souffrir d'asthme (6,1 % par rapport à 9,8 %), d'arthrite (10,1 % par rapport à 21,7 %), d'hypertension (13,3 % par rapport à 18,8 %), d'une maladie cardiaque (2,3 % par rapport à 4,6 %), d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) (1,5 %^E par rapport à 5,1 %), d'un trouble de l'humeur (4,7 % par rapport à 10,7 %) ou d'un trouble d'anxiété (4,1 % par rapport à 9,8 %) (tableau 32).

Des différences semblables liées à l'appartenance à une minorité visible ont également été observées chez les hommes. De plus, les hommes de minorités visibles étaient également moins susceptibles que les hommes n'appartenant pas à une minorité visible d'être atteints d'un cancer (1,1 % par rapport à 2,0 %) ou d'un trouble d'anxiété (3,7 % par rapport à 5,6 %).

Il est cependant important de noter que de nombreuses différences au chapitre de la prévalence des problèmes de santé chroniques liés à l'appartenance à une minorité visible sont en partie attribuables à l'âge moyen plus jeune de la population des minorités visibles. Par exemple, dans les différents groupes d'âge, on n'a pas relevé de différences statistiquement significatives entre les femmes de minorités visibles et le reste de la population féminine au chapitre de la prévalence des maladies cardiaques. Par ailleurs, dans le groupe d'âge de 55 à 64 ans, l'hypertension et le diabète étaient plus courants chez les femmes de minorités visibles que chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Le diabète était également plus courant chez les femmes de minorités visibles de 65 ans et plus que chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible du même groupe d'âge.

L'âge de la population avait une influence semblable sur la prévalence des problèmes de santé chroniques chez les hommes. Au sein des groupes d'âge, la prévalence de l'hypertension et du cancer était statistiquement semblable chez les hommes de minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible. Toutefois, le diabète était plus courant chez les hommes de minorités visibles de 55 ans et plus que chez les hommes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible. Chez les personnes de 65 ans et plus, les maladies cardiaques sont demeurées statistiquement moins courantes chez les hommes de minorités visibles que chez les hommes n'appartenant pas à une minorité visible.

Indépendamment de l'appartenance à une minorité visible, les hommes de 15 ans et plus étaient statistiquement plus susceptibles que les femmes d'avoir reçu un diagnostic de diabète ou de maladie cardiaque, alors que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de faire de l'asthme ou de l'arthrite. Au sein de la population n'appartenant pas à une minorité visible, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir reçu un diagnostic de MPOC, de troubles de l'humeur et de troubles d'anxiété, alors que les hommes étaient plus susceptibles d'avoir reçu un diagnostic d'hypertension. Ces différences entre les sexes n'étaient pas statistiquement significatives au sein de la population des minorités visibles.

^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)

^{21.} En raison des différences de codage entre l'Enquête nationale auprès des ménages et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), les répondants de l'ESCC qui ont répondu uniquement « Autre » à la question sur leur appartenance à un groupe culturel ou ethnique ont été exclus de l'analyse; les réponses « Autre » ont été laissées de côté au moment de classer les répondants ayant donné plusieurs réponses. Pour la même raison, la catégorie « Autre minorité visible » ne peut être utilisée aux fins de l'analyse.

Tableau 32 Prévalence des problèmes de santé chroniques selon le sexe, l'âge et l'appartenance à une minorité visible, Canada, 2013-2014

		Femmes		Hommes	
		l'appartenant pas	N	l'appartenant pas	
	Minorités visibles	à une minorité visible	Minorités visibles	à une minorité visible	
Groupe d'âge et problème de santé chronique ¹		pourcen			
Total — population de 15 ans et plus					
Asthme	6,1*	9,8	4,0*	7,5	
Arthrite	10,1*	21,7	5,8*	14,4	
Cancer	1,6 ^E	2,0	1,1 ^{E*}	2,0	
Hypertension	13,3*	18,8	15,2*	20,0	
Diabète ²	5,3	6,1	7,5	7,6	
Maladie cardiaque	2,3*	4,6	3,4*	6,5	
Maladie pulmonaire obstructive chronique ³	1,5 ^{E*}	5,1	1,6 ^{E*}	4,2	
Trouble de l'humeur	4,7*	10,7	3,6*	6,8	
Trouble d'anxiété	4,1*	9,8	3,7*	5,6	
15 à 24 ans	.,.	0,0	٥,٠	5,5	
Asthme	10,0	11,5	6,1 ^{E*}	10,3	
Arthrite		1,4	F	1,3⁵	
Cancer	F	,,- F	F		
Hypertension	F	0,7 ^E	F	1,4 ^E	
Diabète	F	0,5 ^E	F	0,4 ^E	
Maladie cardiaque	F	0,6 ^E	F	0,4° 0,6°	
Trouble de l'humeur	5,0**	10,2	2,1 ^{E*}		
Trouble d'anxiété	4,8 ^{E*}	12,6	2,1 4,9 ^E	5,1 6,6	
25 à 54 ans	4,0	12,0	4,5	0,0	
	4.7*	0.0	0.5*	7.4	
Asthme	4,7*	9,9	3,5*	7,4	
Arthrite	6,7*	11,1	3,4 ^{E*}	7,8	
Cancer	F	1,0	F	0,5 ^E	
Hypertension	7,4	7,5	11,7	11,4	
Diabète	2,4 ^E	2,9	4,2	4,0	
Maladie cardiaque	1,2 ^E	1,6	2,2 ^E	1,9	
Maladie pulmonaire obstructive chronique	F	3,0	F	2,2	
Trouble de l'humeur	4,6*	11,5	3,7 ^E *	7,9	
Trouble d'anxiété	3,8*	10,8	3,3 ^{E*}	6,2	
55 à 64 ans					
Asthme	7,2 ^E	9,2	F	6,3	
Arthrite	22,3*	32,8	14,7*	23,4	
Cancer	F	2,7	F	3,0	
Hypertension	35,2*	27,5	36,4	31,7	
Diabète	13,5*	9,0	21,7*	11,1	
Maladie cardiaque	F	4,5	7,0E	9,1	
Maladie pulmonaire obstructive chronique	F	5,4	F	4,6	
Trouble de l'humeur	4,0 ^{E*}	12,7	4,8 ^E	7,4	
Trouble d'anxiété	F	9,0	F	5,1	
65 ans et plus					
Asthme	6,4 ^{E*}	9,0	5,3 ^E	6,5	
Arthrite	37,4*	49,2	25,3*	33,8	
Cancer	4,4 ^E	4,9	5,4 ^E	6,8	
Hypertension	52,6	48,2	49,1	46,7	
Diabète	24,9	14,6	30,0*	19,4	
Maladie cardiaque	11,4 ^E	14,0	14,8*	20,9	
Maladie pulmonaire obstructive chronique	3,6 ^{E*}	8,1	14,0 F	7,5	
Trouble de l'humeur	6,0 ^E	7,7	5,2 ^E	7,3 5,1	
Trouble d'anxiété	4,6 ^E	6,2	3,1 ^E	3,5	
וויטטאוט ע מוואוסנס	4,0-	0,∠	٥, ١ '	3,3	

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013–2014.

F trop peu fiable pour être publié

^{1.} Les problèmes de santé chroniques sont des problèmes de santé qui sont déclarés par le répondant, dont le diagnostic a été posé par un professionnel de la santé et qui devraient durer au moins six mois.

 $^{2. \} Les \ femmes \ qui \ ont \ reçu \ un \ diagnostic \ de \ diabète \ gestationnel \ sont \ exclues.$

^{3.} Les données sur la maladie pulmonaire obstructive chronique ont été recueillies pour les personnes de 35 ans et plus seulement.

Effet de la « sélection d'immigrants en bonne santé »

En 2011, 78,4 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient des immigrantes au Canada. Par conséquent, les caractéristiques des immigrantes sont particulièrement pertinentes lorsque l'on examine la santé des minorités visibles. L'effet de la « sélection d'immigrants en bonne santé » est un terme utilisé pour décrire le phénomène bien documenté selon lequel les immigrants qui s'installent au Canada sont habituellement en meilleure santé que la population née au Canada lorsqu'ils arrivent au pays. L'une des raisons qui expliquent ce phénomène est liée à l'autosélection : les personnes qui choisissent d'immigrer au Canada sont en mesure de le faire et possèdent la motivation nécessaire pour le faire. Un autre facteur concerne les procédures de sélection des immigrants, lesquelles peuvent exclure les personnes ayant de graves problèmes de santé et favoriser les personnes ayant des caractéristiques liées à de bons résultats au chapitre de la santé (comme le fait de posséder un niveau de scolarité et des compétences linguistiques élevés²².

Habituellement, les immigrants arrivent au Canada alors qu'ils sont relativement jeunes et en santé. À mesure que la durée du séjour au Canada se prolonge, toutefois, l'effet de la « sélection d'immigrants en bonne santé » se dissipe, et certains immigrants, en particulier ceux qui demeurent au Canada depuis plus de 10 ans, commencent à déclarer un état de santé perçu inférieur à celui de leurs homologues nés au Canada. Certaines des raisons proposées pour expliquer ce déclin de la santé comprennent le stress lié à la migration²³, ainsi que les changements dans les habitudes alimentaires²⁴

L'état de santé général et de santé mentale autodéclaré est plus faible chez les femmes de minorités visibles que chez les autres femmes

La prévalence des problèmes de santé chroniques était plus faible chez les femmes de minorités visibles que chez le reste de la population féminine. Malgré cela, l'état de santé général autodéclaré avait tendance à être moindre chez les femmes de minorités visibles de 15 ans et plus que chez les femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible. Une plus faible proportion de femmes de minorités visibles ont évalué leur état de santé général comme excellent ou très bon, par rapport aux femmes n'appartenant pas à une minorité visible (54,7 % par rapport à 59,8 %) (tableau 33). Cette différence a été observée dans tous les groupes d'âge, sauf chez les femmes de 15 à 24 ans.

Les femmes latino-américaines (48,7 %), arabes (48,8 %), sud-asiatiques (49,3 %) et chinoises (51,5 %) étaient les moins susceptibles de déclarer être en très bonne ou en excellente santé. D'autres groupes de femmes de minorités visibles avaient une perception de leur état de santé général statistiquement semblable à celle des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Dans l'ensemble, les hommes de minorités visibles et les hommes n'appartenant pas à une minorité visible étaient autant susceptibles de déclarer avoir un bon état de santé général (60,6 % par rapport à 58,9 %). Toutefois, les hommes de minorités visibles des groupes d'âge plus âgés (55 à 64 ans et 65 ans et plus) étaient moins susceptibles que les hommes des mêmes groupes d'âge n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer avoir un très bon ou un excellent état de santé général.

Des différences entre les sexes ont été observées au chapitre de l'état de santé autodéclaré. Celles-ci étaient liées à l'appartenance à une minorité visible et au groupe d'âge. Dans l'ensemble, les femmes de minorités visibles étaient moins susceptibles que les hommes de minorités visibles de déclarer être en très bonne ou en excellente santé (54,7 % par rapport à 60,6 %). Cette différence était statistiquement significative uniquement chez les femmes et les hommes de minorités visibles des deux plus jeunes groupes d'âge (15 à 24 ans et 25 à 54 ans).

En revanche, dans la population n'appartenant pas à une minorité visible, les hommes (58,9 %) et les femmes (59,8 %) étaient autant susceptibles de déclarer avoir un très bon ou un excellent état de santé général. Au sein de cette population, seules les femmes de 15 à 24 ans avaient une perception de leur état de santé considérablement plus faible que leurs homologues de sexe masculin. Parmi les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, celles de 25 à 64 ans étaient en fait plus susceptibles que leurs homologues masculins de déclarer être en très bonne ou en excellente santé. Il n'y a pas de différence statistiquement significative au chapitre de la perception de l'état de santé général entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus n'appartenant pas à une minorité visible.

^{22.} Ng, E., R. Wilkins, F. Gendron et J.-M. Berthelot. 2005. « L'évolution de l'état de santé des immigrants au Canada : constats tirés de l'Enquête nationale sur la santé de la population », En santé aujourd'hui, en santé demain?, nº 82-618 au catalogue de Statistique Canada.

^{23.} Simich, L., et B. Jackson. 2010. « Déterminants sociaux de la santé des immigrants au Canada : Pourquoi certains immigrants sont-ils en santé et d'autres pas? » Bulletin de recherche sur les politiques de santé – La santé des migrants, nº 17, p. 26 à 29. Santé Canada.

Chiu, M. 2015. «Temporal trends in cardiovascular disease risk factors among white, South Asian, Chinese and black groups in Ontario, Canada, 2001 to 2012: a population-based study », BMJ Open, rº 5, e007232.

Tableau 33
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déclaré un très bon ou un excellent état de santé général, selon le groupe de minorités visibles et le groupe d'âge, Canada, 2013-2014

	Groupe d'âge				
	15 ans et plus	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Groupe de minorités visibles et sexe			pourcentage		
Femmes					
Minorités visibles	54,7*	65,2	57,2*	42,9*	31,2*
Sud-Asiatiques	49,3*	66,8	48,9*	30,7 ^{E*}	27,3 ^{E*}
Chinoises	51,5*	68,2	55,0*	34,3 ^{E*}	27,8 ^{E*}
Noires	60,5	61,9	66,9	45,2 ^E	35,4 ^E
Philippines	62,5	48,3*	68,2	73,7	28,8 ^{E*}
Latino-Américaines	48,7*	62,6	55,7	F	F
Arabes	48,8*	76,5	44,5*	F	F
Asiatiques du Sud-Est	60,8	53,6 ^E	66,3	63,9 ^E	F
Asiatiques occidentales	61,2	72,7	58,4	F	F
Coréennes	50,3 ^E	84,5*	43,8 ^E	F	F
Japonaises	62,7	F	65,1	F	47,0 ^E
Minorités visibles multiples	61,5	85,5*	56,5	F	F
Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	59,8	64,0	65,2	57,1	47,4
Hommes					
Minorités visibles	60,6	71,9	62,8	45,2*	36,5*
N'appartenant pas à une minorité visible	58,9	67,6	63,0	53,6	45,9

E à utiliser avec prudence

Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

Tout comme la perception de l'état de santé général, l'état de santé mentale autodéclaré était également plus faible chez les femmes de minorités visibles que chez le reste de la population féminine. Une plus faible proportion des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus ont déclaré avoir un très bon ou un excellent état de santé mentale comparativement aux femmes n'appartenant pas à une minorité visible (67,3 % par rapport à 70,5 %) (tableau 34). Cet écart était statistiquement significatif chez les femmes de 55 ans et plus, mais pas chez les femmes des groupes d'âge plus jeunes.

Les femmes chinoises (58,3 %) étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (70,5 %) de déclarer avoir un très bon ou un excellent état de santé mentale. Par comparaison, les Philippines (79,5 %) étaient plus susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer avoir un très bon ou un excellent état de santé mentale.

En plus d'être de façon générale moins susceptibles de déclarer avoir un bon état de santé mentale que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible féminine, les femmes de minorités visibles étaient également moins susceptibles que leurs homologues masculins de déclarer avoir un très bon ou un excellent état de santé mentale (67,3 % par rapport à 71,3 %). Cette différence entre les sexes n'était pas importante au sein de la population n'appartenant pas à une minorité visible.

F trop peu fiable pour être publié

^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)

Tableau 34
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déclaré avoir un très bon ou un excellent état de santé mentale, selon le groupe de minorités visibles et le groupe d'âge, Canada, 2013-2014

	Groupe d'âge					
	15 ans et plus	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
Groupe de minorités visibles et sexe			pourcentage			
Femmes						
Minorités visibles	67,3*	72,3	68,5	61,1*	54,9*	
Sud-Asiatiques	68,2	76,8	67,2	63,7	56,3*	
Chinoises	58,3*	73,7	58,7*	48,9*	42,2*	
Noires	74,1	68,1	78,9*	65,5	65,8	
Philippines	79,5*	77,8	83,7*	68,9	66,2	
Latino-Américaines	64,1	73,3	64,3	66,2	F	
Arabes	64,6	72,0	62,2	54,1 ^E	83,3	
Asiatiques du Sud-Est	63,9	56,3 ^E	68,1	68,9 ^E	F	
Asiatiques occidentales	59,9	81,8	53,2*	F	F	
Coréennes	72,1	79,5	71,9	F	F	
Japonaises	60,5	F	56,4	F	72,9	
Minorités visibles multiples	65,8	58,1 ^E	73,7	F	F	
N'appartenant pas à une minorité visible	70,5	69,5	71,0	70,9	69,9	
Hommes						
Minorités visibles	71,3	73,8	72,4	70,6	57,4*	
N'appartenant pas à une minorité visible	72,0	74,8	72,2	71,0	70,3	

^E à utiliser avec prudence

Source: valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05).

F trop peu fiable pour être publié

^{*} valeur significativement différente par rapport à la catégorie « N'appartenant pas à une minorité visible » selon le sexe (p < 0,05)